

## MONDIAL 2026

Algérie - Autriche (3h), au Kansas City Stadium  
Les Verts à 90 minutes d'une qualification

PAGE 13



Un match décisif lors duquel les Verts n'auront qu'une option : gagner pour continuer l'aventure.



L'ÉCHO DES  
RÉSEAUX SOCIAUX

## Bébé à l'UE

PAGE 15



# CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Coopération

## Projet de création d'une zone franche



PAGE 5

D'une valeur  
de 50 milliards de dinars  
**Incinération de  
165 q de drogues**

PAGE 4



Malversations  
Abdelhamid Temmar  
condamné à 15 ans de prison

PAGE 9

Règlement européen  
sur le méthane

## L'Algérie monte au front

PAGE 6



## Législatives 2026

# La diaspora ouvre le bal électoral

PAGES 2 et 3



854.000 électeurs de la diaspora sont appelés à désigner les 12 députés chargés de représenter la communauté nationale à l'Assemblée populaire nationale.

- Anie : Préparatifs intensifiés
- La campagne entre dans sa phase décisive
- Les partis misent sur la mobilisation

Double séisme au Venezuela  
**L'Algérie exprime sa solidarité**

PAGE 16

Législatives  
2026

## Scrutin du 2 juillet La campagne entre dans sa phase décisive

À quelques jours de la fin de la campagne électorale pour les législatives, les principaux partis politiques multiplient les meetings et affinent leurs discours, entre appels à une meilleure représentation citoyenne, critiques du cadre électoral et promesses de réformes institutionnelles.

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a vivement critiqué le contenu de la loi électorale, ciblant particulièrement le rejet de certaines candidatures en vertu de dispositions légales qu'elle juge controversées.

S'exprimant jeudi à Jijel, Louisa Hanoune a estimé que «la souveraineté populaire est contrariée» par cette loi électorale, d'où, selon elle, la nécessité de revoir ce système. La secrétaire générale du PT a rappelé que le droit de vote et le droit de se porter candidat constituent des éléments essentiels de la citoyenneté, précisant que ces droits sont le fruit des sacrifices consentis durant la Révolution et non des acquis tombés du ciel. Elle a ajouté que, dans les pays démocratiques, ce sont les électeurs qui choisissent librement leurs représentants.

Concernant la participation des jeunes au processus électoral, Louisa Hanoune a estimé qu'elle ne peut être encouragée par une simple décision administrative. Selon elle, cette participation passe par une véritable ouverture médiatique, politique et culturelle, ainsi que par la garantie des droits des jeunes afin qu'ils se sentent pleinement citoyens.

La responsable du PT a également affirmé que pour qu'un jeune devienne député, il doit d'abord militer au sein d'un parti et acquérir une expérience politique. Elle a formulé le même constat concernant la participation des femmes, estimant que leur promotion ne saurait reposer sur un système de quotas qui, selon elle, tend à diminuer leur valeur.

Dans son intervention, Louisa Hanoune a insisté sur la défense des acquis des citoyens et la nécessité d'ouvrir davantage l'espace médiatique au débat libre ainsi



qu'à la confrontation des idées et des programmes. Elle a conclu en appelant les électeurs à voter pour les listes du Parti des travailleurs, qui, selon elle, feront entendre la voix de ceux qui n'en ont pas.

### RND : RENFORCER LA GOUVERNANCE LOCALE

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Mounder Bouden, a réitéré, jeudi, son plaidoyer en faveur de la création d'un organisme régional de coordination et de développement, placé sous l'autorité du wali et fonctionnant en partenariat avec les élus locaux. Cette structure aurait pour objectif d'accélérer le développement, de répondre aux préoccupations des citoyens et de lever les différents obstacles entravant les projets.

Lors d'un rassemblement populaire à Skikda, Mounder Bouden a appelé à renforcer

les prérogatives des élus locaux afin que les assemblées élues ne demeurent plus tributaires des lourdeurs administratives.

Le secrétaire général du RND a indiqué que la prochaine étape, après les élections législatives, sera marquée par une révision du code communal. Les députés de la nouvelle législature, a-t-il expliqué, seront appelés à examiner et à enrichir ce texte au Parlement, qui figurera parmi les priorités de la prochaine session parlementaire.

Dans ce contexte, il a souligné l'importance d'élire des représentants compétents, intègres et capables de défendre efficacement les intérêts des citoyens au sein des institutions élues.

Évoquant les potentialités de la wilaya de Skikda, qu'il a qualifiée de wilaya agricole et touristique par excellence, Mounder Bouden a plaidé pour le renforcement des infrastructures touristiques et l'achèvement de

nouveaux complexes susceptibles d'attirer davantage de visiteurs, nationaux et étrangers. Il a également appelé au lancement de programmes urgents visant à éradiquer l'habitat précaire, à augmenter les quotas de logements sous toutes leurs formes et à créer de nouveaux pôles urbains afin de contribuer à résoudre la crise du logement dans plusieurs communes de la wilaya.

### FFS : POUR UNE ASSEMBLÉE FORTE

Le premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a appelé, jeudi, à une forte participation aux prochaines élections législatives.

Lors d'un rassemblement populaire à Boumerdès, il a souligné que son parti aspire à un Parlement fort, composé de militants porteurs de «visions et d'idées constructives». Selon le FFS, si la Constitution garantit les droits des citoyens, les lois d'application s'en éloignent souvent et en contredisent l'esprit. Le parti affirme qu'à travers sa présence à l'Assemblée populaire nationale, il œuvrera au renforcement des libertés démocratiques et des droits fondamentaux, dans le but de consolider l'État de droit et l'État démocratique.

Le FFS met également l'accent sur les priorités sociales, qu'il considère comme l'un des piliers de son programme. Il entend défendre le pouvoir d'achat et la dignité des Algériens, qu'il juge insuffisamment pris en compte au regard de la conjoncture économique. Dans cette perspective, le parti affirme vouloir œuvrer à la recherche d'un consensus sur les mécanismes de soutien aux catégories vulnérables et à la reconstruction d'une classe moyenne bénéficiant pleinement de ses droits fondamentaux.

S. Smati

## ÉCHÉANCES ÉLECTORALES

# Les partis misent sur la mobilisation

À quelques jours des législatives du 2 juillet, les partis politiques intensifient leurs campagnes de proximité afin de mobiliser les électeurs. Tous appellent à une forte participation, tout en défendant leurs priorités en matière de développement et de renforcement des institutions.

### LA CONFIANCE, PRINCIPAL MESSAGE DU MSP

En déplacement à Bou Saâda, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelali Hassani Cherif, a mis l'accent sur les questions économiques, présentées comme l'axe central du programme de son parti.

Selon lui, le développement de l'économie nationale passe par une meilleure valorisation des spécificités de chaque région du pays. Il estime que les futurs députés de sa formation devront porter des propositions adaptées aux réalités locales, en encourageant l'investissement dans les ressources et les potentialités propres à chaque territoire. Cette approche, explique-t-il, vise à favoriser une économie plus diversifiée et moins dépendante d'un nombre limité de secteurs. Le responsable du MSP a également insisté sur le rôle des compétences nationales, notamment des jeunes diplômés, qu'il considère comme un levier essentiel de croissance et d'innovation.

À Blida, Abdelali Hassani Cherif a développé un autre axe majeur de sa campagne : la restauration de la confiance entre les citoyens, les institutions et les responsables publics.



Selon lui, cette confiance constitue un préalable indispensable à toute dynamique de développement. Le président du MSP estime que le renforcement de la souveraineté nationale ne peut plus se limiter à sa dimension politique, mais doit également englober les dimensions économique, alimentaire, hydrique, numérique et sociétale. Dans son intervention, il a présenté les élections du 2 juillet comme une opportunité de réduire la distance entre les citoyens et leurs institutions, estimant qu'une forte participation contribuerait à redonner de la crédibilité à l'action politique.

Le responsable du MSP a, par ailleurs, rappelé que son parti entend participer au

débat parlementaire non seulement pour obtenir des sièges, mais aussi pour défendre des propositions en faveur du développement, de la stabilité et de la préservation des valeurs nationales.

### LE FLN APPELLE À L'ÉMERGENCE D'UN PARLEMENT FORT

De son côté, le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Ben Mbarek, a choisi la wilaya de Chlef pour rappeler les enjeux institutionnels des prochaines élections.

Devant les militants de son parti, il a qualifié ce scrutin de «rendez-vous politique et constitutionnel majeur», estimant que l'Assemblée populaire nationale doit disposer d'une forte représentativité afin d'exercer pleinement ses missions de législation, de contrôle de l'action gouvernementale et d'évaluation des politiques publiques.

Le responsable du FLN a insisté sur le fait que ces élections dépassent le simple cadre administratif et constituent avant tout une expression de la participation démocratique des citoyens. Il a ainsi invité les électeurs à voter massivement afin de contribuer à la mise en place d'un Parlement capable d'accompagner les politiques

publiques liées au développement économique, à l'investissement et à la création d'emplois.

Abordant les potentialités de la wilaya de Chlef, Abdelkrim Ben Mbarek a également défendu une vision du développement fondée sur la valorisation des ressources locales, le soutien à l'investissement productif et la promotion de la justice sociale.

### EL-BINA INSISTE SUR LA LÉGITIMITÉ DES INSTITUTIONS

À Médéa, le vice-président du Mouvement El-Bina, Ahmed Mahmoud Khouna, a, lui aussi, centré son intervention sur la participation citoyenne.

Selon lui, la participation aux urnes constitue un facteur déterminant pour renforcer la légitimité des institutions élues et consolider le processus démocratique. Il estime que la force des assemblées représentatives dépend directement de la confiance que leur accordent les électeurs à travers le vote. Le responsable du Mouvement El-Bina considère également que ce rendez-vous électoral représente une occasion pour les citoyens de choisir des représentants capables de défendre leurs préoccupations au sein des institutions et d'accompagner les efforts de développement engagés dans le pays. Il a enfin appelé à une mobilisation collective, estimant que la poursuite des projets de développement et le renforcement des institutions nécessitent l'implication de l'ensemble des citoyens.

I. Kherrane

**Législatives  
2026**

## Scrutin du 2 juillet La diaspora ouvre le bal électoral

**854.000 électeurs de la diaspora sont appelés à désigner les 12 députés chargés de représenter la communauté nationale à l'Assemblée populaire nationale.**

Le coup d'envoi du scrutin législatif destiné aux Algériens établis à l'étranger sera donné aujourd'hui. Jusqu'au 2 juillet, quelque 854.000 électeurs inscrits auprès des représentations diplomatiques et consulaires algériennes à travers le monde sont appelés à désigner les 12 députés chargés de porter la voix de la communauté nationale au sein de l'Assemblée populaire nationale (APN).

S'exprimant sur les ondes de la Radio internationale de la Radio algérienne, le représentant de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Abderrahmane Chebli, a précisé que les opérations de vote se dérouleront du 27 juin au 2 juillet dans l'ensemble des centres diplomatiques et consulaires algériens à l'étranger. Il a rappelé que le corps électoral de la communauté nationale établie hors du territoire est réparti en 8 circonscriptions géographiques couvrant les différentes régions du monde.

À l'issue du redécoupage de ces circonscriptions, effectué en fonction de la densité de la population, 12 sièges parlementaires sont désormais réservés à la représentation de la diaspora.

### 66 LISTES EN LICE

La campagne électorale dans les circonscriptions de l'étranger a mobilisé 66 listes de candidats, représentant aussi bien des partis politiques que des listes indépendantes. Selon les données de l'Anie, les candidats de moins de 40 ans constituent 54% des prétendants, tandis que plus d'un tiers d'entre eux sont titulaires d'un diplôme universitaire. La participation féminine dépasse, quant à elle, 21%, traduisant une



présence plus affirmée des jeunes compétences et des femmes dans cette échéance électorale.

Les bureaux de vote accueilleront les électeurs chaque jour de 8 h à 18 h. Le 2 juillet, dernier jour du scrutin, ils resteront exceptionnellement ouverts jusqu'à 20 h afin de permettre au plus grand nombre d'électeurs d'exercer leur droit de vote. Concernant le vote par procuration, Abderrahmane Chebli a rappelé qu'il demeure autorisé dans les conditions prévues par la loi, notamment lorsque le mandataire est inscrit sur la même liste électorale relevant du même poste diplomatique, sans pouvoir détenir plus d'une procuration.

Le responsable de l'Anie a également mis en avant les avancées enregistrées en matière de numérisation, présentées comme l'une des principales innovations de ces législatives. La gestion de l'opération électorale et de la campagne repose désormais sur des outils numériques, notamment pour la répartition des temps d'antenne dans les médias, ainsi que sur une utilisation renforcée des plateformes numériques et des réseaux sociaux, dans l'objectif d'améliorer la transparence et l'efficacité du processus électoral.

### LES CONSULATS MOBILISÉS

En parallèle, les consulats d'Algérie multi-

plient les appels en direction des membres de la communauté nationale afin de les inciter à participer massivement au scrutin. Les représentations consulaires invitent les électeurs inscrits qui n'ont pas encore retiré leur carte d'électeur à se rapprocher de leurs services, tout en les encourageant à actualiser, le cas échéant, leur adresse de résidence. Elles rappellent également que les électeurs empêchés peuvent recourir au vote par procuration, conformément aux dispositions de la législation électorale.

### DES CHIFFRES QUI ILLUSTRONT L'AMPLEUR DU SCRUTIN

Au total, le corps électoral des législatives de 2026 compte 24.727 041 électeurs, dont 23.872.756 résident en Algérie et 854.285 à l'étranger. Le scrutin sera organisé dans 63.385 bureaux de vote sur le territoire national ainsi que dans 439 bureaux répartis au sein de 129 centres électoraux à travers le monde.

Au-delà de son enjeu institutionnel, ce scrutin revêt une dimension politique particulière. Il marque le retour dans la compétition parlementaire de plusieurs formations de l'opposition, à l'image du Front des forces socialistes (FFS), du Parti des travailleurs (PT) et du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), après plusieurs années de boycott ou de participation limitée.

Dans ce contexte, la mobilisation de la diaspora pourrait constituer l'un des principaux indicateurs de l'implication des Algériens établis à l'étranger dans le renouvellement de la représentation nationale et dans la consolidation de leur place au sein de la vie politique du pays.

Assia M.

### EL FADJR EL DJADID

#### Appel à une participation massive



Le président du parti El Fadjr El Djadid, Tahar Benbaïbeche, a appelé, jeudi, à Sétif, les jeunes à s'impliquer davantage dans l'action politique, soulignant l'importance d'une forte participation aux législatives du 2 juillet afin de consolider le processus de réformes.

Lors d'un meeting populaire tenu à la maison de la culture Houari-Boumediène, au chef-lieu de wilaya, dans le cadre de la campagne électorale, le responsable partisan a réitéré son appel à une plus grande implication de la jeunesse dans la vie politique. Il a indiqué que les listes de son parti comportent des candidats jeunes et compétents, soigneusement sélectionnés, qui s'engagent, en cas d'élection à l'Assemblée populaire nationale, à porter les préoccupations des citoyens et à contribuer à leur prise en charge.

Benbaïbeche a également exhorté les citoyens à participer massivement à ce rendez-vous électoral, qu'il juge déterminant pour l'institution législative en tant qu'espace

de représentation de l'ensemble des composantes de la société.

Il a enfin insisté sur la nécessité de se rendre en nombre aux urnes le 2 juillet prochain afin d'élire une Assemblée populaire nationale issue de la volonté populaire et capable d'assumer pleinement ses missions, notamment en matière de législation.

### SAWT ECHAAB

#### Pour des élus compétents et intègres



Le président du parti Sawt Echaab, Lamine Osmani, a affirmé, jeudi, à Tizi-Ouzou, que sa formation politique s'emploie à promouvoir une citoyenneté responsable, en vue de porter les aspirations des citoyens au sein du Parlement.

Il a expliqué, lors d'une sortie de proximité et d'un meeting populaire organisés dans le cadre de la campagne électorale pour les législatives du 2 juillet, que l'objectif du parti est de construire une citoyenneté active et responsable, incarnée par des élus capables

de transmettre et de défendre les préoccupations de la population selon une approche à la fois scientifique et éthique. Entamant sa tournée depuis la ville de Larbaâ Nath Irathen, Lamine Osmani a rendu hommage à cette région historique, natale du chahid Abane Ramdane, soulignant la volonté de son parti de s'imposer sur la scène politique à travers des idées claires et des compétences avérées.

Abordant la sélection des candidats, il a indiqué que son parti a scrupuleusement respecté un cahier des charges rigoureux, reposant sur des critères précis, notamment la compétence et l'honnêteté. Enfin, le président de Sawt Echaab a appelé les citoyens de Tizi-Ouzou à se mobiliser massivement en faveur de la liste de son parti lors du prochain scrutin législatif.

### El-Karama met l'accent sur le rôle des jeunes



Le président du parti El-Karama, Mohamed Daoui, a insisté, jeudi soir, dans la wilaya de Ghardaïa sur la nécessité d'une implication accrue des jeunes dans la vie politique et

dans les processus de prise de décision, au service de la société.

S'exprimant lors d'un meeting de campagne tenu au centre culturel Ouled Saïd Slimane, dans la commune de Daya Ben-Dahoua, dans le cadre des législatives du 2 juillet, Daoui a affirmé que l'État a adopté de nouvelles dispositions législatives visant à valoriser le potentiel de la jeunesse et à favoriser son engagement dans la vie politique ainsi que son rôle dans la prise de décision, au service du développement local. Évoquant la mission du parlementaire, il a appelé les électeurs à participer massivement au scrutin et à choisir les candidats les plus à même de défendre leurs préoccupations au sein de l'Assemblée populaire nationale. Par ailleurs, le président du parti El-Karama avait animé, dans la matinée, un premier meeting dans la commune de Métlili.

### ANIE

#### PRÉPARATIFS INTENSIFIÉS

L'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), dirigée par son président par intérim Karim Khelfane, a organisé une journée de formation par visioconférence à destination des chefs de postes diplomatiques et consulaires ainsi que de leurs assistants techniques, consacrée à une simulation du processus électoral des législatives du 2 juillet 2026.

Répartie en deux sessions, la formation a réuni 122 postes diplomatiques et consulaires et s'est déroulée en présence de cadres de l'Anie et de représentants du ministère des Affaires étrangères.

Elle a permis de tester l'ensemble des procédures et dispositifs techniques et organisationnels prévus pour le scrutin afin d'évaluer le niveau de préparation des opérations électorales à l'étranger.

## D'UNE VALEUR DE 50 MILLIARDS DE DINARS

# Incinération de 165 q de drogues

Dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre le trafic de drogue, une opération d'incinération de quantités importantes de stupéfiants saisis a été organisée à Chlef sous la supervision des autorités judiciaires et sécuritaires compétentes.

Le ministère de la Défense nationale a procédé, ce vendredi 26 juin 2026, à une importante opération de destruction de drogues et de substances psychotropes saisies sur l'ensemble du territoire national. La valeur totale des quantités incinérées est estimée à plus de 50,4 milliards de dinars algériens, selon les chiffres communiqués par les autorités.

Cette opération d'envergure a permis la destruction de plus de 165 q de stupéfiants, comprenant notamment du kif traité, des drogues dures ainsi que des millions de comprimés psychotropes. Elle s'inscrit dans le cadre des efforts continus des services de sécurité algériens pour lutter contre le trafic de drogue et ses effets dévastateurs sur la société.

Dans un communiqué officiel, le ministère de la Défense nationale a indiqué que cette opération a été menée en coordination avec les différentes institutions sécuritaires du pays, à savoir l'Armée nationale populaire (ANP), la Gendarmerie nationale, la Sûreté nationale ainsi que les services des Douanes algériennes.

Toutes les substances saisies à travers le territoire national ont été centralisées, inventoriées et sécurisées avant leur transfert vers les sites d'incinération.

L'opération s'est déroulée à Chlef, relevant de la 1<sup>re</sup> Région militaire, en présence des autorités civiles, judiciaires et sécuritaires



locales et régionales, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la drogue, célébrée chaque année le 26 juin.

### DES QUANTITÉS IMPORTANTES DÉTRUITES

Selon les données détaillées fournies par le ministère, les quantités détruites comprennent 16 575,693 kg de kif traité, 1 000,322 kg de drogues dures, dont la cocaïne et l'héroïne, et 25 138 473 comprimés psychotropes, ainsi que 262 kg de poudre psychotrope.

Ces produits illicites ont été collectés, pesés et inventoriés sous contrôle de la police judiciai-

re, en présence des représentants de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale afin de garantir la traçabilité et la transparence de l'opération.

### UNE PROCÉDURE STRICTE ET ENCADRÉE

Le communiqué précise que l'opération a été supervisée par la commission nationale chargée de la destruction des drogues et des psychotropes, présidée par le procureur général près la cour de Chlef.

Les saisies ont été acheminées sous haute escorte vers les sites d'incinération, où elles ont été détruites après ouverture des

scellés et vérification de leur conformité. L'ensemble du processus a été réalisé dans le strict respect des normes juridiques, techniques et environnementales.

Les autorités ont insisté sur les conditions de sécurité renforcées mises en place afin d'éviter tout risque lié à la manipulation et à la destruction de ces substances dangereuses.

### UNE STRATÉGIE NATIONALE RENFORCÉE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE

Le ministère de la Défense nationale souligne que cette cin-

quième opération nationale de destruction de stupéfiants témoigne de l'efficacité de la stratégie mise en place par l'État dans la lutte contre le trafic de drogue.

Cette stratégie repose sur une coordination étroite entre les différents corps de sécurité et les institutions judiciaires, ainsi que sur le renforcement des opérations de lutte contre les réseaux de trafic, qui constituent une menace directe pour la santé publique, la sécurité nationale et l'économie du pays.

Les autorités estiment que ces réseaux tentent d'inonder le marché national de substances toxiques, nécessitant une vigilance permanente et une réponse sécuritaire globale.

### UNE OPÉRATION DANS LA CONTINUITÉ

Cette destruction intervient environ deux mois après une précédente opération régionale menée également à Chlef, au cours de laquelle de grandes quantités de stupéfiants avaient déjà été incinérées, notamment plusieurs tonnes de kif traité, des centaines de kilogrammes de drogues dures et plus de dix millions de comprimés psychotropes.

Cette continuité dans les opérations illustre, selon les autorités, la pression constante exercée sur les réseaux criminels et la volonté de neutraliser durablement les circuits de trafic.

R. N.

#### DIASPORA

### Renouvellement du passeport digital

L'Algérie a lancé un nouveau service numérique destiné à faciliter le renouvellement du passeport biométrique pour ses ressortissants établis à l'étranger. La plateforme permet de déposer les demandes en ligne, de les suivre en temps réel et d'assurer une meilleure fluidité du traitement administratif. Déployé dans le cadre de la transformation numérique de l'administration, le dispositif vise à alléger la pression sur les consulats, notamment face à l'augmentation des demandes liées à l'expiration massive des passeports délivrés il y a une dizaine d'années. La première phase est expérimentée au consulat général d'Algérie à Paris, avant une généralisation progressive à d'autres représentations diplomatiques. Les autorités mettent en avant des garanties de cybersécurité et de protection des données, tout en inscrivant ce projet dans une stratégie de souveraineté numérique et de modernisation des services publics.

## AFRIQUE DÉNUCLÉARISÉE

### Le plaidoyer de l'Algérie

L'Algérie a été réélue pour la sixième fois consécutive au sein de la Commission africaine de l'énergie nucléaire (Afcne), a annoncé, hier, la Télévision algérienne. Cette réélection traduit la confiance renouvelée des États membres et confirme le rôle actif de l'Algérie dans la mise en œuvre du traité de Pelindaba, qui vise à faire de l'Afrique une zone exempte d'armes nucléaires, tout en renforçant la coopération régionale dans les usages pacifiques de l'énergie nucléaire.

Selon la même source, cette reconduction s'inscrit dans la continuité des résultats obtenus par l'Algérie au sein des instances de l'Union africaine, confirmant son engagement constant en faveur des causes africaines et du renforcement de l'action collective sur le continent.

Participant aux travaux de la 7<sup>e</sup> Conférence des États parties du traité de Pelindaba, ouverte, jeudi, à Addis-Abeba, l'ambassadeur et représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Union africaine, Mohamed Khaled, chef de la délégation algérienne, a réaffirmé l'engagement de l'Algérie en faveur du

renforcement de la sécurité nucléaire et du développement durable en Afrique.

Dans son allocution, placée sous l'égide de l'Afcne, il a rappelé l'attachement constant de l'Algérie aux objectifs du traité de Pelindaba. Il a souligné la nécessité de renforcer les efforts africains en matière de non-prolifération et de désarmement nucléaires, ainsi que de promouvoir une véritable culture de sûreté et de sécurité nucléaires sur le continent.

Le diplomate a également mis en avant l'importance d'élargir l'accès aux applications pacifiques de la technologie nucléaire, notamment dans les domaines de la santé, de l'agriculture, de la gestion des ressources en eau et de l'énergie, des secteurs essentiels au développement socio-économique de l'Afrique.

Il a, en outre, rappelé le droit souverain des États à utiliser la technologie nucléaire à des fins pacifiques, au service de la paix et de la stabilité régionales et internationales.

Par ailleurs, il a présenté les efforts nationaux de l'Algérie en matière de sûreté et de

contrôle nucléaires, notamment la création de l'Autorité nationale de sûreté et de sécurité nucléaires (ANSSN), chargée du contrôle et de l'application des garanties de non-prolifération, en coordination avec le Centre national de données relevant du Commissariat à l'énergie atomique (Comena). L'Afcne a également confirmé le Comena comme centre régional de coopération dans le domaine des garanties nucléaires.

Les travaux de cette 7<sup>e</sup> Conférence, tenus les 25 et 26 juin, réunissent les représentants des États membres ainsi que des partenaires régionaux et internationaux.

L'Algérie y participe avec une délégation conduite par Mohamed Khaled, composée de représentants du ministère de la Défense nationale et de l'ANSSN. Les discussions portent sur le programme d'action de l'Afcne pour la période 2026-2028, visant à renforcer la mise en œuvre du traité de Pelindaba et à consolider le statut de l'Afrique comme zone dénucléarisée, tout en soutenant les usages pacifiques de l'énergie nucléaire au service du développement durable.

# CRÉSUS

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com  
cresusdz@gmail.com  
Tél. : 044 40 74 96

**DIRECTEUR DE REDACTION**  
SAID MEKLA

**REDACTRICE EN CHEF**  
ASSIA MEKHENNEF

**Rédaction/Administration**

MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1<sup>er</sup> MAI - ALGER

**Marketing** : 0770 150719  
dp@cresus.dz  
**Site** : www.cresus.dz  
**R. C.** : 15B 0808682- 09/00

**Impression** : EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger  
**Tirage** : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité  
s'adresser à : l'Entreprise  
Nationale de Communication,  
d'Édition et de publicité »

**Agence ANEP** 01, avenue  
pasteur- Alger

**Tél** : 020.05.20.91/020.05.10.42  
**Fax** : 020.05.11.48/020.05.13.45  
020.05.13.77

**E-mail**: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

## ALGÉRIE-TUNISIE

## Projet de création d'une zone franche

**Selon l'étude, transmise à la partie algérienne, un groupe de travail conjoint tuniso-algérien chargé du développement des régions frontalières a été mis en place.**

Le DG de la coopération avec les pays arabes au sein du ministère tunisien du Commerce et du Développement des exportations, Chadli May, a annoncé, lors de sa participation au forum tuniso-algérien sur l'investissement et les échanges commerciaux, tenu récemment à Gafsa (Tunisie), que son département a récemment achevé une étude portant sur la création d'une zone commerciale franche le long de la frontière tuniso-algérienne, rapporte la presse tunisienne. Il a précisé que cette étude a été transmise à la partie algérienne et a indiqué qu'un groupe de travail conjoint tuniso-algérien chargé du développement des régions frontalières a été mis en place. Ce groupe aura pour mission d'étudier et de sélectionner l'emplacement stratégique le plus approprié pour accueillir ce projet. Selon le responsable, cette équipe conjointe travaillera également à définir les mécanismes nécessaires pour assurer le succès de la future zone franche et atteindre ses objectifs économiques et de développement. Le projet vise notamment à dynamiser les échanges commerciaux entre la Tunisie et l'Algérie, à encourager l'investissement et à créer de nouvelles opportunités de développement et d'emploi dans les régions frontalières des deux pays. Une zone franche est un territoire délimité (comme un port ou une zone industrielle) où les marchandises étrangères sont considérées comme étant hors du territoire douanier. Les entreprises qui s'y installent



bénéficient d'exonérations de droits de douane et d'avantages fiscaux majeurs pour encourager l'investissement et les échanges internationaux. Les marchandises qui entrent dans une zone franche échappent aux taxes et aux droits de douane habituels tant qu'elles n'intègrent pas le marché intérieur du pays. Lorsqu'une zone franche est établie à la frontière entre deux pays voisins, elle sert de plateforme logistique et commerciale commune.

**RENFORCER L'INVESTISSEMENT**

Les deux pays s'entendent pour y faire transiter, stocker ou transformer des marchandises avec un minimum de barrières administratives, ce qui permet de stimuler

le commerce transfrontalier, de développer l'industrie locale et de créer des emplois. Les marchandises y sont simplement stockées, emballées ou réexportées en l'état (par exemple, dans des entrepôts francs ou des zones de transit). Les entreprises importent des matières premières, les transforment (ajoutent de la valeur) et les réexportent sous forme de produits. Parallèlement, une série d'accords de principe visant à promouvoir le développement des zones frontalières et à renforcer l'investissement entre la Tunisie et l'Algérie ont été adoptés, jeudi, à l'issue du Forum tuniso-algérien sur l'investissement et les échanges commerciaux entre le gouvernement de Gafsa et la wilaya de Tébessa (Algé-

rie). Cette manifestation économique a clôturé ses travaux jeudi à Gafsa, après deux journées de rencontres et d'échanges entre opérateurs économiques tunisiens et algériens. Le président de la Chambre de commerce et d'industrie du Sud-Ouest, Youssef Salem, a indiqué que ce forum a permis l'organisation de 180 rencontres directes entre investisseurs tunisiens et algériens, débouchant sur 35 accords de principe entre les deux parties, ajoutant qu'un accord a été trouvé pour soutenir 7 projets proposés, représentant un investissement estimé à 1.500 millions de dinars et susceptibles de générer quelque 6.000 emplois. Dans une déclaration à l'agence tunisienne TAP, Salem a précisé que ces projets portent notamment sur la création d'un complexe de production et de valorisation du gypse, de deux usines de ciment et de briques, d'une unité d'extraction et de traitement de la dolomie blanche par broyage fin, d'une usine de céramique, d'une unité d'extraction et de traitement du silex, ainsi que d'une unité de transport et de valorisation des résidus grossiers issus des laveries du bassin minier. Il a également indiqué que les clauses de l'accord de partenariat seront soumises aux ministères du Commerce des deux pays pour examen et finalisation des procédures nécessaires avant leur signature, soit à Gafsa, soit à Tébessa. De son côté, le SG de la Chambre de commerce et d'industrie des Nememchas à Tébessa, Mabrouk Bazzaz, a souligné que ce forum tuniso-algérien sur l'investissement et les échanges commerciaux constitue une opportunité cruciale pour le développement des régions frontalières des deux pays. Il a fait état de rencontres fructueuses destinées à promouvoir l'investissement dans plusieurs secteurs, notamment les mines, l'industrie, le bâtiment et les travaux publics, l'agriculture, ainsi que l'artisanat et les métiers traditionnels.

H. Adryen

## CONFÉRENCE DES PARLEMENTAIRES ARABES

## Participation du Conseil de la nation aux travaux du comité préparatoire

Le Conseil de la nation a participé aux travaux du comité préparatoire de la 8e conférence du Parlement arabe et des présidents des Parlements arabes, prévue aujourd'hui au Caire (Egypte), a indiqué, jeudi, un communiqué de la chambre haute du Parlement. «Chargé par le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, le membre du Conseil de la nation et membre du Parlement arabe, Aïssa Bourregba, a pris part, mercredi, aux travaux du comité préparatoire de la 8e Conférence du Parlement arabe et des présidents des Parlements arabes, prévue samedi 27 juin

au Caire (Egypte), sous le thème «Une vision parlementaire arabe pour renforcer la souveraineté numérique», précise le communiqué. Cette réunion a été consacrée à l'élaboration du document final et des résolutions qui sanctionneront cette conférence afin de sortir avec «une position parlementaire arabe unifiée visant à préserver la sécurité, la stabilité et la souveraineté des Etats arabes contre toute agression extérieure et face aux développements de la situation dans les territoires palestiniens occupés». Dans son intervention au cours du débat, Bourregba a exposé

l'approche algérienne concernant les deux points du communiqué final, laquelle approche a été adoptée dans la mouture finale dudit document qui sera soumis à la 8e Conférence du Parlement arabe, notamment en ce qui concerne «le développement de cadres législatifs en s'inspirant des expériences réussies» et «l'appel au renforcement de la coopération numérique, à l'élargissement des partenariats stratégiques avec les pays amis et à l'activation des lois relatives à la numérisation adoptées par le Parlement arabe», conclut le communiqué.



## STABILITÉ DES RÉSEAUX TÉLÉPHONIQUES ET D'INTERNET DURANT L'ÉTÉ

## Les consignes du ministre

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présidé une réunion de coordination avec les opérateurs de téléphonie mobile et l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE), consacrée au suivi de la qualité des services et à la garantie de la stabilité des réseaux durant la saison estivale, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère. Au cours de cette réunion tenue mercredi, Zerrouki a salué «les efforts consentis pour améliorer la qualité des services, permettant ainsi à l'Algérie de se hisser à

la 64e place mondiale dans le classement de l'internet mobile, tandis que la ville d'Alger a intégré le classement des 50 meilleures villes au monde en matière de performance et de débit», précise le communiqué. Le ministre a appelé à «redoubler d'efforts afin d'améliorer davantage la qualité des services sur l'ensemble du territoire national, et de renforcer la vigilance opérationnelle et la coordination technique entre les différents intervenants», enjoignant «le gel des opérations de maintenance et de mises à jour, du 25 juin au 5 juillet, en

prévision de l'échéance électorale». Au cours de cette réunion, les préparatifs de la saison estivale ont été examinés, notamment «le déploiement et le renforcement de plus de 300 sites d'opérateurs de téléphonie mobile dans 14 wilayas côtières afin d'améliorer la couverture et de répondre à l'augmentation attendue de l'accès aux réseaux de télécommunications et de données durant la période estivale», selon le communiqué. Par ailleurs, le ministre a insisté sur «la poursuite de la mise en œuvre des programmes de couverture du service glo-

bal, à travers l'achèvement du programme de couverture de 1.400 zones d'habitations et la préparation du lancement d'un nouveau programme portant sur 3.000 zones supplémentaires au cours du second semestre 2026, contribuant ainsi à la réduction de la fracture numérique et au renforcement de la couverture dans les régions à faible accès internet. Il a également exhorté l'ARPCE à «poursuivre ses efforts en matière de suivi et d'évaluation de la qualité des services afin de répondre aux attentes des citoyens», selon la même source.

# RÈGLEMENT EUROPÉEN SUR LE MÉTHANE L'Algérie monte au front

**Face au durcissement des règles européennes sur les émissions de méthane, l'Algérie rejoint les États-Unis, le Qatar et le Nigeria dans un appel commun à Bruxelles pour réviser un dispositif jugé susceptible de fragiliser les approvisionnements énergétiques à partir de 2027.**

**L'**Algérie est entrée dans un dossier énergétique sensible opposant plusieurs grands pays fournisseurs de pétrole et de gaz à l'Union européenne, après la signature d'une lettre commune avec les États-Unis, le Qatar et le Nigeria, appelant à une révision du règlement européen sur les émissions de méthane. Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a signé ce document qui met en garde contre les risques que ces nouvelles règles feraient peser sur les approvisionnements énergétiques de l'Europe à partir de janvier 2027. Selon le ministère américain de l'Énergie, la lettre a été publiée le 24 juin 2026 et adressée à la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, ainsi qu'au président du Conseil européen, António Costa, et aux dirigeants des États membres de l'Union européenne.

Le texte a été signé par le secrétaire américain à l'Énergie, Chris Wright, le ministre d'État qatari aux Affaires énergétiques, Saad Sherida Al-Kaabi, le ministre d'État nigérian aux Ressources pétrolières, Ekperikpe Ekpo, et le ministre d'État, ministre algérien des Hydrocarbures, Mohamed Arkab.

## APPEL À DES AJUSTEMENTS DU CADRE EUROPÉEN

Les signataires affirment soutenir les objectifs climatiques de l'Union européenne, notamment la réduction des émissions de méthane, mais demandent des ajustements du cadre réglementaire afin d'éviter des perturbations sur les marchés énergétiques.

Ils appellent notamment à la mise en place d'une période de transition permettant l'adaptation des mécanismes de mesure et de conformité, à la protection des



contrats conclus durant cette phase, ainsi qu'à la suspension des sanctions en cas de non-conformité temporaire.

Selon eux, ces dispositions sont essentielles pour garantir la continuité des échanges énergétiques et éviter des incertitudes juridiques et commerciales sur des contrats à long terme.

## UN CADRE RÉGLEMENTAIRE PROGRESSIVEMENT RENFORCÉ

Le règlement européen sur le méthane doit entrer en application à partir du 1er janvier 2027. Les importateurs devront alors démontrer que les hydrocarbures importés proviennent de pays appliquant des normes équivalentes en matière de mesure, de déclaration et de vérification des émissions, ou conformes à des standards internationaux tels que l'OGMP 2.0.

Les exigences seront ensuite renforcées progressivement. A partir de 2028, les importateurs devront déclarer l'intensité des émissions de méthane, puis, à partir de 2030, respecter des seuils maximums fixés par la Commission européenne.

## UN FOURNISSEUR STRATÉGIQUE POUR L'EUROPE

Grâce à sa proximité géographique et à ses infrastructures gazières reliant directement l'Europe du Sud, l'Algérie occupe une place importante dans l'approvisionnement énergétique européen, notamment vers l'Espagne et l'Italie.

Toutefois, les nouvelles exigences européennes ajoutent un critère déterminant : la capacité des fournisseurs à garantir la transparence et la traçabilité de leurs émissions de méthane.

Les signataires de la lettre estiment que de nombreux fournisseurs ne seront pas en mesure de se conformer aux nouvelles exigences dans les délais impartis, ce qui pourrait affecter une part importante des importations européennes de gaz et de pétrole. Ils alertent également sur les risques d'incertitude juridique et contractuelle liés à l'application du règlement, notamment pour les contrats de long terme. Cette initiative intervient alors que plusieurs États membres de l'Union européenne ont eux-mêmes exprimé des réserves. Selon plusieurs sources, une dizaine de pays européens auraient demandé un report de l'application du règlement, invoquant des préoccupations liées à la sécurité énergétique et au contexte géopolitique. De son côté, la Commission européenne maintient son calendrier, tout en se disant ouverte à une application flexible des règles.

## UN ENJEU ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE

Si les règles sur le méthane visent à réduire l'impact environnemental des hydrocarbures, elles soulèvent également des interrogations sur leur impact potentiel sur les flux énergétiques mondiaux.

Pour l'Algérie et les autres grands fournisseurs, l'enjeu est de concilier transition énergétique et maintien de la stabilité des marchés. À travers cette initiative commune, l'Algérie rejoint un groupe de grands producteurs d'énergie appelant à une révision du cadre européen sur le méthane. Le débat dépasse, désormais, la seule dimension environnementale pour devenir un enjeu central de régulation du marché énergétique entre sécurité d'approvisionnement et objectifs climatiques.

R. N.

## AIR ALGÉRIE RELANCE SA LIAISON AVEC MOSCOU

### Un signal pour le tourisme algérien

Air Algérie reprendra ses vols vers Moscou à partir du 3 août, avec trois fréquences hebdomadaires approuvées par Rosaviatsiya. La liaison avait été suspendue fin mars après la saison hivernale 2025-2026. Les experts estiment que l'Algérie n'exploite qu'environ 5% de son potentiel touristique. Malgré ses atouts (Sahara, littoral, sites historiques), le secteur reste freiné par un manque d'infrastructures, de promotion internationale et des procédures de visa complexes. Le tourisme se concentre surtout sur les circuits culturels et sahariens, tandis que le balnéaire reste limité.

## COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ALGÉRO-RUSSE Une nouvelle feuille de route



La 13<sup>e</sup> session de la Commission intergouvernementale algéro-russe de coopération économique, commerciale, scientifique et technique s'est tenue hier à Moscou, sous la présidence du ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et du vice-Premier ministre russe Dmitri Patrouchev.

En amont des travaux, les deux responsables ont tenu des entretiens bilatéraux consacrés à l'examen de l'état des relations entre l'Algérie et la Russie ainsi qu'aux perspectives de leur consolidation. Les deux parties ont souligné la dynamique positive enregistrée ces dernières années et la volonté commune de renforcer le partenariat stratégique entre Alger et Moscou.

Dans son allocution d'ouverture, Mohamed Arkab a mis en avant la solidité des relations historiques entre les deux pays, renforcées par la visite d'État du président Abdelmadjid Tebboune en Russie en 2023 et l'établissement d'un partenariat stratégique approfondi. Il a rappelé que cette coopération s'inscrit dans un héritage de solidarité remontant à la période de lutte pour l'indépendance de l'Algérie.

Le ministre d'État a souligné les importantes perspectives offertes

par les secteurs des hydrocarbures, des mines et de l'énergie, appelant à renforcer les investissements et les partenariats dans les domaines du pétrole et du gaz, des industries de transformation, des énergies renouvelables ainsi que de l'usage pacifique de l'énergie nucléaire.

Il a également présenté les opportunités offertes par le programme national de développement minier, notamment dans le fer, le phosphate, le zinc et les minerais stratégiques, invitant les entreprises russes à y prendre part à travers des partenariats et des transferts de technologies.

Abordant le secteur des hydrocarbures, le ministre d'État a évoqué le cycle d'appels d'offres Algeria Bid Round 2026, exprimant l'intérêt de l'Algérie pour une partici-

pation accrue des grandes entreprises russes aux futurs projets énergétiques. Le ministre a, par ailleurs, mis en avant les efforts engagés par l'Algérie dans la transition énergétique, notamment à travers les projets liés à l'énergie solaire et à l'hydrogène vert, appelant à un renforcement de la coopération bilatérale dans ce domaine.

Les travaux ont permis d'examiner plusieurs axes de coopération, notamment l'énergie, les mines, l'industrie, le commerce, l'agriculture, la finance, l'enseignement supérieur, la recherche scientifique, la santé et les transports. Plusieurs projets d'accords ont également été discutés afin de renforcer le cadre juridique du partenariat bilatéral.

En outre, Mohamed Arkab a réaffirmé l'engagement de l'Algérie

en faveur de la coopération et de la coordination au sein de l'OPEP+, ainsi que son attachement à la stabilité des marchés pétroliers mondiaux. Il a souligné le rôle actif de l'Algérie dans la recherche de consensus entre producteurs et consommateurs. Les deux parties ont insisté sur le respect des engagements de l'OPEP+ afin de consolider la stabilité du marché et d'améliorer le climat d'investissement dans le secteur énergétique, tout en soutenant les efforts visant à renforcer la sécurité énergétique et la durabilité des approvisionnements.

De son côté, le vice-Premier ministre russe a salué le potentiel des relations algéro-russes et exprimé la volonté de Moscou d'élargir la coopération à de nouveaux secteurs à forte valeur ajoutée, notamment l'industrie, l'éducation, la santé, la culture et le sport. Il a également mis en avant la coopération entre Gazprom et Sonatrach.

Les deux parties ont, enfin, salué les résultats de cette session, qui a permis de définir une feuille de route pour la prochaine période, et réaffirmé leur engagement à poursuivre le renforcement du partenariat stratégique. La prochaine session se tiendra en Algérie.

AGRICULTURE, ÉNERGIE, CUIR, PÊCHE ET BIENS DE CONSOMMATION

# Le marché tanzanien s'ouvre aux Algériens

Une coopération émergente qui s'inscrit dans la volonté des deux pays de renforcer leurs échanges économiques.

Un groupe d'entreprises algériennes a manifesté un fort intérêt pour le développement des échanges commerciaux et des investissements avec la Tanzanie, en ciblant des secteurs stratégiques tels que l'industrie manufacturière, l'agriculture, l'énergie, les produits en cuir, la pêche et les biens de consommation. Cette dynamique a été observée lors de la 57e Foire internationale d'Alger, où des responsables tanzaniens ont présenté les opportunités d'investissement offertes par leur pays à de potentiels partenaires internationaux.

L'ambassadeur de Tanzanie en Algérie, Mobhare Matinyi, a indiqué durant la foire que plusieurs entreprises algériennes ont déjà commencé à explorer des opportunités de partenariat avec des sociétés tanzaniennes. Cette annonce marque une étape importante dans le renforcement de la coopération économique entre les deux pays africains, liés par plus de six décennies de relations diplomatiques.

Parmi les entreprises ayant exprimé des projets concrets figure GISB, une société algérienne spécialisée dans les câbles électriques, qui a identifié des opportunités dans ce secteur en Tanzanie. L'entreprise envisage de tirer parti des ressources en cuivre du pays comme matière première, ce qui permettrait de renforcer la production à valeur ajoutée en Tanzanie tout en assurant à GISB l'accès à des intrants essentiels.

Une autre entreprise algérienne, GETEX, s'intéresse particulièrement aux secteurs agricole et textile tanzaniens. Elle étudie l'achat de sisal et de coton auprès de fournisseurs locaux, ainsi que des investisse-



ments dans l'industrie du cuir. La Tanzanie est un important producteur de sisal, une fibre utilisée notamment dans la fabrication de cordes et de ficelles. Cet intérêt international pourrait ainsi soutenir les agriculteurs et les transformateurs locaux.

Le secteur de la pêche suscite également l'intérêt d'investisseurs algériens. SARL CPC explore des opportunités commerciales dans la sardine et le thon issus des eaux tanzaniennes. Avec son vaste littoral sur l'océan Indien, la Tanzanie dispose d'un potentiel halieutique important, encore sous-exploité.

Par ailleurs, l'Algérie exprime une demande croissante pour plusieurs produits agricoles tanzaniens, notamment le café, les noix de cajou, les bananes, le soja et le riz. Elle s'intéresse également au lait en poudre ainsi qu'aux viandes bovine, caprine et ovine. Cette diversification ouvre de nouvelles perspectives d'exportation pour les producteurs tanzaniens.

La participation de la Tanzanie à la Foire internationale d'Alger s'inscrit dans une stratégie visant à attirer les investissements étrangers et à élargir ses débouchés commerciaux. Le pays multiplie les initia-

tives de promotion de ses opportunités économiques et touristiques afin de diversifier son économie et de renforcer ses partenariats.

L'intérêt croissant des entreprises algériennes reflète une tendance plus large de développement des échanges intra-africains. Avec la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), les partenariats entre pays africains, comme celui qui se dessine entre l'Algérie et la Tanzanie, sont appelés à se renforcer.

Pour la Tanzanie, ces perspectives arrivent à un moment clé de son industrialisation, visant à développer la transformation locale et à accroître la valeur ajoutée de ses exportations.

Les résultats de ces discussions devraient être suivis de près par les deux gouvernements, dans l'espoir de transformer ces intentions en accords d'investissement et en contrats commerciaux concrets dans les prochains mois. Dans ce cadre, notons que le groupe Condor a signé, en marge de la FIA 2026, un accord avec des partenaires au Rwanda et en Tanzanie pour l'exportation de produits électroniques et électroménagers « made in Algeria ».

Conclu sous la supervision du ministre du Commerce extérieur, Kamel Rezig, cet accord vise à renforcer la présence des produits algériens en Afrique dans le cadre de la ZLECAf.

Il prévoit également un accompagnement en formation et en service après-vente afin de soutenir la commercialisation et de consolider la confiance dans le produit algérien.

## MICROENTREPRISES

### La conquête des marchés internationaux

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) a signé une convention-cadre de partenariat et de coopération avec l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL), afin de renforcer l'accès des micro-entreprises algériennes aux marchés internationaux, indique un communiqué de l'Agence.

La convention, dont la cérémonie de signature s'est déroulée mercredi en marge de la 57e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), a été cosignée par le directeur général de la NESDA, Bilal Achacha, et le président de l'ANEXAL, Tarek Boulmerka, précise le communiqué.

Cette convention s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme national d'exportation, qui vise à habiliter et à accompagner les micro-entreprises algériennes à potentiel d'exportation, et à faciliter leur accès aux marchés internationaux, afin de contribuer à l'élar-



gissement de la base des exportateurs et à la promotion des exportations hors hydrocarbures, ajoute le communiqué.

Ce partenariat stratégique vise également à renforcer les capacités des chefs de micro-entreprises dans les domaines de l'export et du commerce international, à travers des programmes de formation et d'habilitation, un accompagnement spécialisé ainsi que l'échange d'expertises et d'informations relatives aux mar-

chés extérieurs, outre l'appui à la transformation numérique et l'encouragement de l'utilisation du e-commerce comme outil pour renforcer la présence des produits et services algériens à l'international.

La convention permettra d'accompagner les micro-entreprises pour l'obtention de certificats de qualité et de conformité, de soutenir leur participation aux foires et salons économiques et commerciaux au niveau national et à

l'étranger, mais aussi de les connecter aux partenaires économiques et aux importateurs aux niveaux régional et international.

Cette initiative traduit l'engagement de l'Agence à soutenir et à développer l'entrepreneuriat, en continuant à accompagner les micro-entreprises et en leur permettant d'acquérir le savoir-faire et les mécanismes nécessaires à l'ouverture vers les marchés étrangers, en phase avec les orientations nationales visant à diversifier l'économie et à renforcer les exportations hors hydrocarbures. Il s'agit également d'un « pas qualitatif » vers l'instauration d'un système national intégré de soutien à l'export au profit des micro-entreprises et de la préparation d'une nouvelle génération d'exportateurs algériens, capables de rivaliser sur les marchés internationaux, contribuant ainsi à la création de richesses et d'emplois, et au renforcement d'un développement économique durable, conclut le document.

## INDUSTRIE

### Entrée en production d'une usine de smartphones

Une usine de production de smartphones a été mise en activité dans la zone industrielle d'Es-Senia (Oran), renforçant le tissu industriel de la wilaya.

Dotée d'une capacité estimée

à 6.000 téléphones par jour, elle a été inspectée mercredi par le wali d'Oran, qui a visité les ateliers et pris connaissance des équipements et des étapes de réalisation du projet.

Ce nouvel investissement devrait générer environ 400 emplois et contribuer à la dynamisation de la production nationale dans le secteur des industries électroniques et technolo-

giques. Le wali a salué un projet stratégique, inscrit dans la politique de soutien à l'investissement, de diversification économique et d'augmentation du taux d'intégration locale.

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

### Un nouveau Code d'éthique en préparation

La Chambre nationale des commissaires aux comptes (CNCC) tiendra, le 9 juillet à Alger, une assemblée générale extraordinaire consacrée à l'examen d'un projet de code d'éthique et de déontologie de la profession.

Composé de 13 titres et 85 articles, ce texte est conforme aux normes internationales de l'IESBA-IFAC (2024-2025) et adapté au cadre juridique algérien.

Ce nouveau référentiel vise à renforcer l'intégrité, l'indépendance et la transparence de la profession, tout en l'alignant sur les standards internationaux, notamment en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

## UNE PREMIÈRE ALGÉRIENNE

### LiNKX entre à la Bourse de Tokyo

L'entreprise LiNKX, spécialisée en intelligence artificielle et dirigée par l'entrepreneur algérien Mohamed Oussamnia, a été introduite à la Tokyo Stock Exchange.

Une première pour un entrepreneur algérien et africain, cette cotation permettra à la start-up de renforcer ses financements et d'accélérer son expansion internationale dans l'IA.

## LUTTE CONTRE LES BANDES DE QUARTIER

# Interventions musclées à Oran



*Les opérations successives menées ces dernières semaines par les services de sécurité à Oran, notamment la Brigade de recherche et d'intervention (BRI), dans le cadre de la lutte contre les bandes impliquées dans des vols et agressions relayés sur les réseaux sociaux.*

Ces opérations coup de poing illustrent une stratégie fondée à la fois sur la rapidité d'intervention et la fermeté. L'objectif est de neutraliser rapidement les auteurs présumés de ces actes criminels tout en affichant un effet dissuasif susceptible de décourager d'autres délinquants. La dernière affaire en date, largement diffusée sous forme de vidéo sur les réseaux sociaux, concerne une intervention menée au début de la semaine dans un site informel situé dans le secteur de Belgaid. Les images montrent des éléments de la BRI procédant à l'arrestation des individus

soupçonnés d'avoir agressé et dépouillé un citoyen samedi dernier avant de prendre la fuite et de se réfugier dans une habitation de la zone. L'agression avait été filmée par un témoin dans les premières heures de la journée. La vidéo de l'interpellation a connu une large diffusion en raison de la méthode employée par les forces de l'ordre pour arrêter les trois personnes impliquées présumées -deux auteurs présumés de l'agression et une troisième personne accusée de les avoir hébergés.

Les suspects ont été extraits du bâtiment où ils s'étaient retranchés puis conduits vers les services de police compétents pour les besoins de l'enquête, avant leur présentation devant les autorités judiciaires territorialement compétentes. L'opération a été suivie par de nombreux habitants qui ont salué l'intervention des forces de sécurité. Avec la même célérité, les éléments de la première circonscription de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Oran ont récemment interpellé un jeune homme ayant diffusé sur les réseaux sociaux une vidéo dans

laquelle il apparaissait muni d'une arme blanche de grande taille et exhibant plusieurs accessoires automobiles présumés volés. Après l'ouverture des investigations et en coordination avec le parquet compétent, les enquêteurs sont parvenus à identifier puis à arrêter le suspect ainsi que son complice, accusé d'avoir filmé et publié la vidéo. Un téléphone portable utilisé dans l'opération a également été saisi.

Les deux individus ont ensuite été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Flaoussen pour l'engagement des poursuites judiciaires. Quelques mois auparavant, la Brigade de recherche et d'intervention s'était déjà illustrée par une intervention similaire à la suite d'un violent braquage commis contre un bijoutier dans la région de Belgaid. L'agression, filmée et largement diffusée sur les réseaux sociaux, avait suscité une vive émotion. Moins de 72 heures après la diffusion de la vidéo, les trois membres présumés du groupe avaient été arrêtés et l'ensemble des objets dérobés récupérés, une opération qui avait alors été largement saluée par la population locale.

### AGRESSION D'UN CHAUFFEUR À ALGER

#### Arrestation des meurtriers

Les éléments de la brigade de police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Dar El Beïda ont arrêté trois individus (un père et ses deux fils), impliqués dans une affaire d'homicide volontaire avec préméditation et guet-apens, à l'encontre d'un chauffeur de taxi à Bordj El Bahri, indique mercredi un communiqué des services de la Sûreté de wilaya d'Alger. Les faits remontent au 20 juin au niveau de la station de taxis de Café Chergu à Bordj El Bahri, où un différend entre un chauffeur de taxi et un autre conducteur a dégénéré en altercation physique. Les fils du conducteur en question sont alors intervenus et l'un d'eux a agressé la victime avec une arme blanche prohibée (couteau), lui assénant plusieurs coups au niveau de la poitrine, du côté gauche. Evacuée en urgence vers le CHU Mustapha-Pacha, la victime a succombé à ses blessures, précise la même source. Au moment des faits, les éléments de la brigade de police judiciaire territorialement compétente sont intervenus et ont procédé à l'interpellation des deux frères. Une arme blanche de sixième catégorie portant des traces rouges, présumée être l'arme ayant servi à l'agression, a également été récupérée et saisie, ajoute la même source. Après la finalisation des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent, conclut le communiqué.

### ACCIDENT DE LA ROUTE

#### Quatre décès à Bousaada

Quatre personnes sont décédées suite à un accident de la route survenu, jeudi, dans la commune de Sidi Ameur, dans la wilaya de Bousaâda, a-t-on appris d'un communiqué de la direction de la Protection civile. Le communiqué précise que l'accident, qui s'est produit suite à une collision entre deux voitures, suivie d'un incendie, sur la route nationale n° 89, sur le territoire de la commune de Sidi Ameur, a causé la mort de quatre personnes sur les lieux, souffrant de diverses brûlures. Les agents de l'unité secondaire de la Protection civile de Sidi Ameur, appuyés par l'unité secondaire de Bou Saâda, sont intervenus sur les lieux de l'accident où les corps des victimes ont été transférés vers la morgue de l'hôpital Razig El Bachir de Bou Saâda, ajoute la même source. De leur côté, les services de sécurité comptants ont ouvert une enquête afin de déterminer les circonstances exactes de l'accident.

### CAMPS D'ÉTÉ

## Un premier groupe d'enfants arrive à Alger

Le premier groupe d'enfants issus des wilayas du Sud bénéficiant de la première session du programme des camps d'été organisés par le ministère de la Jeunesse, a été accueilli, mercredi, dans de bonnes conditions organisationnelles. Lors de l'accueil de ces enfants à l'aéroport Houari-Boumediene, le directeur de l'Agence nationale pour les loisirs des jeunes (ANALJ), Brahim Mekdour, a souligné, dans une déclaration à l'APS, la disponibilité des camps d'été à recevoir ce groupe composé de 5.300 enfants. Il a également précisé que les bénéficiaires des camps d'été profiteront d'un programme de divertissement et d'animation exceptionnel, grâce à l'introduction de nouvelles activités à caractère scientifique, culturel et éducatif, englobant la robotique et le soroban, ainsi que d'autres activités visant à ancrer le patriotisme et les valeurs de citoyenneté chez les enfants, en plus de l'adoption

d'une tenue uniforme pour les encadreurs et les bénéficiaires. Il a aussi fait savoir que le programme fixé dans le cadre des camps d'été 2026 ambitionne de recevoir 500.000 jeunes, soulignant que le ministère de la Jeunesse s'est attelé à «la modernisation du système des camps d'été à travers l'élaboration d'un cursus éducatif et d'un programme pédagogique unifié, avec la participation des différents secteurs concernés, parallèlement à la formation et à la qualification des encadreurs pendant plus de sept mois, en vue d'améliorer le niveau de l'encadrement et les services fournis aux enfants et aux jeunes». Concernant l'amélioration des conditions d'hébergement, le même responsable a expliqué que des efforts ont été déployés pour réduire le recours aux tentes et renforcer l'usage des chalets et des structures aménagées, tout en sollicitant des établissements relevant des secteurs de

l'éducation nationale et de la formation professionnelle afin d'augmenter la capacité d'accueil. Brahim Mekdour a, dans ce sens, rappelé que les camps organisés directement par le ministère de la Jeunesse ainsi que ceux financés par les institutions de l'Etat restent entièrement gratuits, tandis que certaines associations pourraient demander des contributions symboliques pour couvrir une partie des frais d'organisation.

#### DES ENFANTS D'OUARGLA ET ILLIZI SUR LE LITTORAL

Les premiers contingents d'enfants issus des wilayas d'Ouargla et Illizi ont pris le départ à destination des camps de vacances sur le littoral, dans le cadre du programme initié par le ministère de la Jeunesse pour la saison estivale 2026, en présence des autorités locales, a-t-on appris jeudi des directions de la jeunesse et des sports (DJS). A Ouargla, un groupe

composé de 100 enfants a pris la route vers un centre de vacances organisé dans la wilaya de Bejaïa par l'Agence nationale pour le divertissement des jeunes (ANALJ), a précisé la même source. En outre, un premier contingent de 135 enfants a embarqué à l'aéroport Takhamalt Brahim-Ghouma d'Illizi à destination d'un camp de vacances situé à Boudouaou El-Bahri, dans la wilaya de Boumerdès, a indiqué le directeur du secteur, Mohamed Malaoui. Selon le même responsable, la wilaya d'Illizi a bénéficié, pour l'actuelle saison estivale, d'un quota global de 750 places, réparties sur six groupes successifs. Les inscriptions des jeunes candidats aux camps de vacances, qui proposent un riche programme éducatif, touristique et de divertissement, ont été effectuées sur la plateforme numérique mise en place par le ministère de tutelle pour cette opération, a-t-on rappelé.

## MALVERSATIONS

# Abdelhamid Temmar condamné à 15 ans de prison

*Le président de la deuxième section du pôle pénal financier et économique du tribunal de Sidi M'hamed a condamné, jeudi, l'ancien ministre des Participations et de la Promotion de l'investissement, Abdelhamid Temmar, à une peine de 15 années de réclusion criminelle par contumace, l'intéressé étant toujours en fuite.*

Par Redouane Hannachi

Le magistrat a également prononcé à son encontre une amende de huit millions de dinars et ordonné le maintien du mandat d'arrêt international déjà émis par la justice algérienne. L'ancien membre du gouvernement a été reconnu coupable de plusieurs chefs d'accusation liés à des opérations de privatisation ayant conduit au transfert d'actifs immobiliers et industriels à des prix jugés largement inférieurs à leur valeur réelle. Le tribunal a également relevé des irrégularités dans les procédures d'évaluation et de validation des biens cédés.

Abdelhamid Temmar a, en outre, été déclaré coupable de trafic d'influence, d'abus d'autorité, d'utilisation de ses fonctions à des fins personnelles ainsi que de blanchiment d'argent. Dans le même dossier, le tribunal a condam-



né l'homme d'affaires Y.M., propriétaire de la société « El Ikhlas », spécialisée dans la minoterie et les produits alimentaires, à une peine de cinq ans de prison ferme assortie d'une amende de quatre millions de dinars.

## CONFISCATION DE BIENS

La juridiction a également ordonné la confiscation de l'ensemble de ses biens. Les anciens présidents-directeurs généraux de la Société de gestion des participations (SGP), S.R., et des moulins ERIAD de Tiaret, T.A., ont éclopé chacun de trois années d'emprisonnement ferme. Le tribunal a, par ailleurs, infligé une amende civile de 32 millions de dinars à la société à responsabilité limitée El Ikhlas, en réparation des préjudices causés. Lors de son réquisitoire, le procureur de la République près le pôle financier et économique avait

requis une peine de dix ans de prison ferme à l'encontre de l'ancien ministre, assortie du maintien du mandat d'arrêt international déjà prononcé dans le cadre d'autres affaires de corruption remontant à la période de l'ancien régime.

Le représentant du ministère public a soutenu que l'ancien ministre portait une responsabilité pénale dans la cession des actifs des Moulins de Tiaret, relevant du groupe ERIAD, au profit de la société El Ikhlas pour un montant qualifié de symbolique. Les poursuites engagées visent notamment des opérations de privatisation ayant permis le transfert de biens immobiliers et industriels à des valeurs largement sous-évaluées, ainsi que des manquements dans les procédures d'expertise et de validation des actifs concernés.

Plusieurs anciens responsables d'organismes publics

étaient également poursuivis pour abus de fonction en violation des lois et règlements, octroi d'avantages injustifiés à des tiers dans le cadre de ces opérations de privatisation et dilapidation de deniers publics.

## LA DÉFENSE VEUT FAIRE APPEL

D'autres coaccusés ont comparu pour des faits de recel, de complicité, d'incitation de fonctionnaires à l'abus d'influence, d'obtention d'avantages indus grâce à l'intervention d'agents publics, de blanchiment d'argent et de dissimulation de l'origine illicite de fonds dans le cadre d'une organisation criminelle. Les avocats des anciens PDG condamnés ont annoncé leur intention d'interjeter appel devant la cour d'Alger afin de solliciter la révision des peines prononcées.

R. H.

## BLANCHIMENT D'ARGENT Réda Kouninef écope de 10 ans de prison ferme

Les juges de la première chambre pénale de la cour d'Alger ont condamné, mercredi, l'homme d'affaires Réda Kouninef à une peine de dix ans de prison ferme dans une nouvelle affaire liée au blanchiment d'argent. Cette condamnation intervient quelques mois après l'arrêt rendu le 7 janvier 2025 par la sixième chambre pénale de la cour d'Alger, qui avait déjà prononcé, par défaut, des peines de dix ans d'emprisonnement à l'encontre de plusieurs membres de la fratrie Kouninef, dont leurs sœur et frères poursuivis dans le même dossier. Le patron du groupe familial KouGC est impliqué dans au moins cinq procédures pénales distinctes. Son beau-père, Abdelaziz Nouacer, a également été condamné mercredi à quatre années de

prison ferme pour transfert illicite de capitaux vers et depuis l'étranger. Les montants concernés avoisineraient huit millions de dollars. Réda Kouninef avait récemment comparu devant la première chambre pénale de la cour d'Alger, spécialisée dans les affaires de corruption et de malversations, pour répondre de plusieurs accusations, notamment celle de blanchiment d'argent provenant de produits de corruption. Les poursuites sont liées à l'acquisition, au moyen d'un acte notarié, de l'usufruit d'une concession agricole située à Zéralda pour un montant de cinq millions de dinars auprès de son propriétaire, Belahcène Benabdellah. Selon le dossier judiciaire, les faits remontent à 2018. Réda Kouninef s'était entendu avec le concessionnaire agricole pour créer une société appelée à exploiter, pendant une durée de vingt-cinq ans, une parcelle de près d'un hectare plantée d'arbres fruitiers et comprenant un chalet en charpente.

Devant le juge d'instruction, les deux hommes avaient expliqué que cette opération devait permettre la production de plants destinés à l'exploitation agricole de 20 hectares appartenant à Réda

Kouninef à Chéraga, terrain qui a été confisqué par l'État en 2020. Ils avaient également indiqué avoir créé une société de participation conformément aux dispositions du Code de commerce afin de développer d'autres activités agricoles sans lien direct avec la concession de Zéralda.

Les deux associés avaient désigné Djillali Akrouf à la tête de cette structure en raison de son expérience dans l'exploitation agricole de Chéraga. Après l'arrestation de Réda Kouninef, ce dernier avait engagé plusieurs actions en justice devant le tribunal de Chéraga, dénonçant des menaces et agressions attribuées au beau-père et au beau-frère de l'homme d'affaires pour l'empêcher d'accéder à la concession. Le dossier a ensuite été transféré au pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed. Il convient de rappeler que seuls Réda Kouninef et son beau-père Abdelaziz Nouacer ont comparu devant la juridiction d'appel. Son beau-frère, Manil Nouacer, demeure en fuite, tandis que Belahcène Benabdellah est décédé. Les mandats d'arrêt internationaux délivrés contre les prévenus en cavale restent en vigueur.

R. H.

## AFFAIRE DE CORRUPTION

### Amara Benyounès incarcéré

Le juge d'instruction près la troisième chambre du pôle pénal financier et économique du tribunal de Sidi M'hamed a ordonné, mardi, le placement en détention provisoire de l'ancien ministre Amara Benyounès, à l'issue de son audition dans une affaire de corruption et de malversations. L'ex-membre du gouvernement a été conduit sous escorte des éléments de la Gendarmerie nationale vers l'établissement pénitentiaire de Koléa. L'ancien responsable gouvernemental fait l'objet de poursuites pour plusieurs infractions, notamment l'abus de fonction en violation des dispositions législatives et réglementaires, la dilapidation intentionnelle de deniers et de biens publics, le défaut de déclaration de patrimoine ainsi que l'octroi d'avantages injustifiés à autrui. Ce n'est pas la première fois qu'Amara Benyounès se retrouve confronté à la justice. En octobre 2019, il avait déjà été placé sous mandat de dépôt dans le cadre des dossiers instruits contre d'anciens hauts responsables et hommes d'affaires liés à l'ancien régime. Son nom avait notamment été cité dans une affaire portant sur le transfert d'une cimenterie au profit du groupe Ali Haddad. En décembre 2021, plusieurs jugements avaient été rendus dans ces dossiers, permettant par la suite à l'ancien ministre de recouvrer la liberté après avoir purgé la peine prononcée à son encontre. Amara Benyounès a occupé plusieurs fonctions ministérielles, notamment à la tête des départements du Commerce et de l'Industrie. Il a également dirigé durant plusieurs années le parti Mouvement populaire algérien (MPA). Ses avocats devraient introduire un recours devant la chambre d'accusation près la cour d'Alger afin d'obtenir l'annulation de l'ordonnance de placement en détention provisoire. Ils entendent solliciter sa mise en liberté provisoire ou, subsidiairement, son placement sous contrôle judiciaire. Dans l'attente de l'examen du dossier sur le fond, l'ancien ministre devra patienter plusieurs mois avant d'être fixé sur son sort. Les magistrats de la chambre d'accusation de la cour d'Alger étant appelés à se prononcer sur les recours introduits par sa défense.

R. H.

## FAF

### Khiereddine Zetchi ce mardi à la barre

Le président de la deuxième section du pôle financier et économique du tribunal de Sidi M'hamed statuera, sauf report, le 30 juin en cours dans l'affaire de l'ex-président de la Fédération algérienne de football (FAF), Khiereddine Zetchi. L'ex-premier responsable du football algérien incarcéré depuis 19 mois est inculpé au même titre que Mohamed Saâd, Mounir Debichi et Abdelghani Nakkache, tous anciens cadres de l'instance fédérale. Les mis en cause sont poursuivis pour notamment des soupçons liés à la conclusion de marchés et de contrats présumés non conformes à la législation en vigueur. Dans le cadre de cette affaire, le juge d'instruction chargé de l'enquête judiciaire a écroué Mohamed Saâd, ancien secrétaire général de la FAF, Mounir Debichi, également ancien secrétaire général, ainsi qu'Abdelghani Nekkache, ex-directeur de l'administration générale, à la prison de Koléa depuis le 9 octobre 2024. Ces ex-responsables à l'instance fédérale du football. Le juge d'instruction a par la suite placé Khiereddine Zetchi en détention provisoire à la prison de Koléa le 27 novembre 2024, après sa comparution. Les inculpés sont par ailleurs poursuivis pour des soupçons de passation de contrats en violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur, dans le but d'octroyer des avantages injustifiés. Les mis en cause sont également poursuivis pour abus de fonction et utilisation de la profession à des fins personnelles. Il convient de signaler que les juges de la chambre d'accusation de la cour d'Alger ont confirmé toutes les ordonnances du juge d'instruction du pôle financier et économique du tribunal de Sidi M'hamed par rapport à ce dossier.

R. H.

## RETRAIT TOTAL DES FORCES SIONISTES DU SUD DU LIBAN

# Le Hezbollah campe sur ses positions

Les exigences formulées par le mouvement chiite laissent apparaître l'ampleur des obstacles qui demeurent sur la voie d'un accord.

À l'occasion des commémorations de l'Achoura, le secrétaire général du Hezbollah, Naïm Qassem, a livré hier un discours aux accents résolument politiques, réaffirmant les positions du mouvement chiite sur l'avenir du Liban, les négociations régionales et les rapports de force avec l'entité sioniste. Devant des dizaines de milliers de partisans rassemblés dans la banlieue sud de Beyrouth, le chef du Hezbollah a présenté les récents développements diplomatiques comme une victoire stratégique de l'axe soutenu par l'Iran, tout en excluant toute perspective de normalisation avec l'État hébreu.

Dans son intervention, retransmise par la chaîne Al-Manar, Naïm Qassem a estimé que le mémorandum d'entente conclu entre Téhéran et Washington constitue une «déclaration officielle de la défaite» des États-Unis et de l'entité sioniste. Selon lui, ce document, intervenu dans le sillage du cessez-le-feu instauré au Liban malgré des violations persistantes, traduit l'échec des objectifs poursuivis par les deux alliés.

Le dirigeant du Hezbollah a affirmé que le mouvement avait réussi à «mettre fin à l'agression» et à «faire échouer le projet américano-sioniste», considérant que cette séquence ouvrait «une nouvelle phase» dans les équilibres régionaux. Il a également salué la capacité de résistance de l'Iran, qu'il présente comme un acteur central des évolutions diplomatiques en cours.

### UNE EXIGENCE NON NÉGOCIABLE

Au cœur de son discours, Naïm Qassem a réaffirmé que le retrait total des forces sionistes du sud du Liban demeure une exigence non négociable. Selon lui, l'entité sioniste n'a «d'autre choix» que de quitter



l'ensemble du territoire libanais «sans condition», rejetant toute formule qui permettrait un maintien, même limité, de forces sionistes sur le sol libanais.

Cette déclaration intervient alors que des délégations libanaise et sioniste participent à Washington à un nouveau cycle de négociations sous médiation américaine, destiné à consolider le cessez-le-feu et à examiner les modalités d'un règlement durable entre les deux parties.

Le chef du Hezbollah a également fermé la porte à toute évolution des relations avec l'entité sioniste. Il a assuré qu'aucun accord ne pourra remettre en cause la souveraineté du Liban, estimant qu'aucune autorité libanaise n'est habilitée à accepter des engagements qu'il jugerait contraires aux intérêts nationaux. Réaffirmant la doctrine du mouvement, Naïm Qassem a insisté sur

le fait qu'il ne saurait être question de normalisation, ni de reconnaissance politique de l'entité sioniste, ni même d'une présence militaire partielle sur le territoire libanais.

Des déclarations qui témoignent de la volonté du Hezbollah de maintenir une ligne de fermeté malgré les efforts diplomatiques engagés ces dernières semaines.

Les propos du secrétaire général du Hezbollah illustrent les profondes divergences qui persistent autour de l'avenir sécuritaire du Liban. Alors que Washington tente de favoriser un règlement durable entre Beyrouth et Tel-Aviv, les exigences formulées par le mouvement chiite laissent apparaître l'ampleur des obstacles qui demeurent sur la voie d'un accord.

Dans ce contexte, les négociations en cours s'annoncent particulièrement délicates. Entre exigences sécuritaires sionistes, revendications libanaises et influence de l'Iran dans les équilibres régionaux, chaque avancée diplomatique reste étroitement conditionnée par les rapports de force sur le terrain. Les déclarations de Naïm Qassem rappellent ainsi que, malgré le cessez-le-feu, le dossier libanais demeure l'un des principaux points de friction au Moyen-Orient.

R.I/agences

### CONCERTATIONS EUROPÉENNES SUR LE LIBAN

#### L'après FINUL se prépare

La présidente du Conseil italien, Giorgia Meloni, a annoncé jeudi que l'Italie et la France avaient convenu de mettre en place une initiative commune destinée à accompagner le Liban à l'issue du mandat de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), dont la mission prendra fin à la fin de l'année. À l'issue d'un entretien avec le président français Emmanuel Macron dans une station balnéaire française, la dirigeante italienne a précisé que les deux pays avaient également discuté de la possibilité d'organiser une conférence internationale consacrée au Liban, selon des informations rapportées par Reuters.

Déployée depuis 1978 dans le sud du Liban, à proximité de la frontière sioniste, la FINUL est chargée de contribuer au maintien de la paix et de surveiller la cessation des hostilités dans cette zone sensible. Malgré sa présence continue, la mission n'a pas permis d'empêcher les différentes confrontations qui ont opposé le Liban et l'entité sioniste au cours des dernières décennies.

## LA FIN DES GROUPES ARMÉS EN IRAK

# Le compte à rebours est lancé

À quelques mois de la fin programmée de la mission de la coalition internationale en Irak, le Premier ministre Ali Al-Zaidi a affiché sa volonté de refermer définitivement le dossier des armes détenues en dehors des institutions de l'État. Estimant que le retrait des forces américaines mettra fin à toute justification de l'existence des groupes armés, le chef du gouvernement entend faire du monopole de la force par l'État l'un des piliers de son action politique, tout en ouvrant une nouvelle phase dans les relations entre Bagdad et Washington.

### LA FIN ANNONCÉE DE LA «RÉSISTANCE»

Dans des déclarations à la presse, Ali Al-Zaidi a affirmé qu'après le départ de l'ensemble des forces américaines, prévu en septembre prochain, «il n'y aura plus aucune raison ni aucun besoin d'une quelconque résistance en Irak». Il a également indiqué que «la majorité des factions armées ont déjà commencé à remettre leurs armes à l'État», laissant entendre qu'un processus de désarmement est engagé.

Ces propos constituent l'une des déclarations les plus explicites des autorités irakiennes sur



l'avenir des groupes armés, alors que le gouvernement cherche à renforcer le contrôle de l'État sur les questions sécuritaires.

Le Premier ministre a également présenté sa vision des relations avec les États-Unis, affirmant qu'elles doivent désormais évoluer d'une coopération essentiellement militaire vers un partenariat économique.

Dans cette perspective, Ali Al-Zaidi souhaite profiter de sa prochaine visite à Washington pour attirer davantage d'investissements américains et régionaux afin de soutenir l'économie ira-

kienne. Il a également plaidé pour une augmentation des quotas de production pétrolière accordés à l'Irak par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), estimant que les capacités du pays justifient une hausse de sa production. Le chef du gouvernement a réaffirmé que la lutte contre la corruption demeure l'une des principales priorités de son cabinet. Selon lui, plusieurs mesures ont déjà été engagées dans les ministères et les administrations afin d'assécher les réseaux de corruption et de renforcer la transparence dans la

gestion des affaires publiques.

Du côté américain, le secrétaire d'État Marco Rubio a confirmé la prochaine visite d'Ali Al-Zaidi à Washington, où il doit rencontrer le président Donald Trump. Les discussions devraient notamment porter sur la souveraineté de l'Irak ainsi que sur la question de l'influence iranienne dans le pays.

Tout en évoquant des «signaux positifs» envoyés par Bagdad, Marco Rubio a souligné que les États-Unis continueront de suivre de près l'évolution du rôle joué par Téhéran en Irak.

Le porte-parole du gouverne-

ment, Haïdar Al-Aboudi, a rappelé que la politique officielle repose sur le principe selon lequel seul l'État est habilité à détenir et utiliser la force armée. Il a indiqué que le plan de récupération des armes s'inscrit dans un cadre constitutionnel et juridique destiné à renforcer les institutions de sécurité et à préserver la stabilité intérieure.

Selon lui, toute arme détenue en dehors des structures officielles fera l'objet d'un traitement conforme à la loi, indépendamment de l'identité des groupes concernés.

### UN DÉFI POLITIQUE

Si plusieurs observateurs voient dans les déclarations du Premier ministre la volonté de préparer l'après-retrait américain, certains estiment que le succès de cette stratégie dépendra largement des équilibres régionaux, notamment des relations entre Washington et Téhéran.

Pour plusieurs analystes, l'évolution du dossier des groupes armés restera étroitement liée aux rapports de force entre les deux puissances, faisant du désarmement un enjeu à la fois sécuritaire, politique et diplomatique pour les autorités irakiennes.

## CRISE IRANO-AMÉRICAINE

## Téhéran redéfinit ses priorités militaires

*Les prochains mois permettront de mesurer si le cessez-le-feu actuel ouvre réellement la voie à une stabilisation durable ou s'il ne constitue qu'une parenthèse avant une nouvelle recomposition des équilibres stratégiques au Moyen-Orient.*

**A** lors que le cessez-le-feu conclu après plusieurs semaines d'escalade militaire laisse entrevoir une période de répit au Moyen-Orient, l'Iran s'attelle déjà à un chantier d'une tout autre ampleur : la reconstruction de son appareil militaire. Les frappes américaines et sionistes menées contre des infrastructures stratégiques ont considérablement affaibli les capacités de défense de Téhéran, mais les experts estiment que la République islamique cherchera rapidement à reconstituer son potentiel, tout en composant avec des contraintes économiques et diplomatiques toujours plus lourdes.

Cette perspective intervient dans un contexte où l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) appelle à la mise en place d'un système de vérification «extrêmement approfondi» du programme nucléaire iranien. Pour l'organisation, les récents développements militaires rendent indispensable un contrôle renforcé afin d'écarter tout risque de dérive vers un programme d'armement nucléaire.

Sur le plan régional, les tensions demeurent vives. Le Corps des gardiens de la révolution islamique a réaffirmé que le passage des navires dans le détroit d'Ormuz ne pourra s'effectuer que par les couloirs maritimes définis par Téhéran, avertissant que toute route maritime établie sans son accord serait considérée comme inacceptable et susceptible de faire l'objet d'interventions. Une déclaration qui rappelle que ce corridor stratégique continue de consti-



tuer un levier majeur de pression géopolitique. Le dossier libanais s'impose également comme un élément déterminant dans les discussions régionales. Selon une source iranienne proche des négociations, le retrait des forces sionistes du Liban figure parmi les conditions posées par Téhéran pour parvenir à un accord global avec Washington. De son côté, le Premier ministre sioniste, Benjamin Netanyahu, affirme que les troupes sionistes resteront déployées dans le sud du Liban aussi longtemps que les impératifs sécuritaires l'exigeront, laissant peu de place à une désesca-

lade rapide sur ce front. Malgré l'ampleur des destructions subies, un rapport du Center for Strategic and International Studies (CSIS) estime que l'Iran privilégiera une reconstruction progressive mais ciblée de ses capacités militaires. Les infrastructures industrielles de défense, les ports militaires ainsi que les sites de production d'armement devraient être réhabilités en priorité afin de relancer la chaîne de fabrication.

Les analystes anticipent également un effort particulier en faveur des drones et des missiles balistiques, deux capacités qui ont démontré leur efficacité opérationnelle

tout en présentant un coût de production relativement limité. La fabrication des drones pourrait reprendre rapidement, même si l'industrie iranienne reste dépendante de composants technologiques importés, notamment dans les domaines de l'électronique et de la motorisation.

Toutefois, la principale difficulté demeure d'ordre économique. Les sanctions imposées par les États-Unis et l'Union européenne continuent de limiter fortement l'accès de l'Iran aux technologies à double usage indispensables au développement de son industrie de défense. Pour contourner ces restrictions, Téhéran pourrait renforcer ses partenariats avec la Chine et développer de nouvelles routes d'approvisionnement transitant par la mer Caspienne ou le Pakistan, tout en poursuivant le recours à des réseaux commerciaux parallèles.

## VERS UNE NOUVELLE ÉQUATION SÉCURITAIRE

Entre reconstruction militaire, négociations diplomatiques et maintien des tensions régionales, l'Iran entre ainsi dans une nouvelle phase où sa capacité à restaurer son appareil de défense dépendra autant de ses ressources industrielles que de l'évolution des rapports de force internationaux. Les prochains mois permettront de mesurer si le cessez-le-feu actuel ouvre réellement la voie à une stabilisation durable ou s'il ne constitue qu'une parenthèse avant une nouvelle recomposition des équilibres stratégiques au Moyen-Orient.

R.I/agences

## ETHIOPIE

## Abiy Ahmed mise sur le dialogue

L'Éthiopie franchit une nouvelle étape dans son processus de dialogue national. À quelques semaines de l'ouverture du forum national prévu le 15 juillet à Addis-Abeba, la Commission nationale du dialogue a dévoilé les huit principaux axes qui structureront les discussions appelées à tracer les contours de l'avenir politique du pays. Cette initiative intervient dans un contexte marqué par les séquelles des conflits armés, les tensions persistantes dans les régions du Tigré et de l'Amhara, ainsi que par la récente victoire électorale du Parti de la prospérité du Premier ministre Abiy Ahmed.

Huit priorités pour dessiner l'avenir du pays

La Commission nationale du dialogue a présenté un agenda articulé autour de huit grands thèmes couvrant les principaux défis auxquels l'Éthiopie est confrontée. Les débats porteront notamment sur l'identité nationale, les récits historiques, la cohésion sociale, l'avenir de l'État, le système fédéral, le partage du pouvoir, la gouvernance constitutionnelle et le fonctionnement des institutions.

L'ordre du jour comprend également des questions liées au statut des villes fédérales, à la coexistence entre les différentes communautés religieuses, au renforcement de l'État de droit, à la protection des droits humains, aux poli-



tiques sociales, aux défis des communautés agricoles et pastorales ainsi qu'aux mécanismes de réconciliation nationale et de consolidation d'une paix durable.

Selon la Commission, ces priorités sont le résultat de plusieurs années de consultations menées dans plus de 1 200 circonscriptions administratives à travers le pays. Le président de la Commission, le professeur Mesfin Araya, a invité l'ensemble des Éthiopiens, y compris les acteurs politiques et les groupes qui ne participent pas encore au processus, à rejoindre les travaux du dialogue national. Il a estimé que le succès de cette initiative dépendra directement du niveau de participation populaire et de l'engagement collectif en faveur d'un règlement pacifique des différends.

Les autorités présentent ce forum comme une occasion historique de construire une vision commune de l'avenir du pays à tra-

vers le consensus et la concertation.

## LE TIGRÉ ET L'AMHARA AU CŒUR DES INTERROGATIONS

Plusieurs observateurs estiment toutefois que la réussite du dialogue reste conditionnée à la participation effective des régions du Tigré et de l'Amhara, qui concentrent depuis plusieurs années les principales tensions politiques et sécuritaires du pays.

Pour Abdallah Ahmed Ibrahim, directeur du Centre d'études sur l'Afrique de l'Est à Nairobi, l'absence de ces acteurs risquerait de priver le processus de sa portée politique. Selon lui, malgré les avancées affichées par les autorités, les causes profondes de la crise ne pourront être traitées sans l'implication des principales forces contestataires.

La guerre ayant opposé les forces fédérales au Front de libéra-

tion du peuple du Tigré entre 2020 et 2022 a laissé un lourd bilan humain et humanitaire, avec des centaines de milliers de victimes et près d'un million de déplacés. Si les élections générales organisées début juin se sont déroulées dans la majeure partie du pays, le Tigré en a été exclu en raison des tensions persistantes avec le pouvoir central.

Dans la région de l'Amhara, les milices Fano avaient, de leur côté, menacé de perturber le scrutin, conduisant la Commission électorale à annuler le vote dans plusieurs circonscriptions.

## UN TEST POLITIQUE

Prévu du 15 juillet au début du mois d'août à Addis-Abeba, le forum national constitue un rendez-vous politique majeur pour le gouvernement d'Abiy Ahmed. Les autorités souhaitent faire du dialogue le principal cadre de règlement des différends politiques, conformément à la ligne défendue par le Parti de la prospérité après sa victoire électorale.

Pour de nombreux analystes, la crédibilité de cette initiative dépendra toutefois de la capacité du pouvoir à convaincre les acteurs les plus critiques de rejoindre la table des négociations et à transformer les discussions en réformes concrètes susceptibles de renforcer durablement la stabilité de l'Éthiopie.

## PAIX AU MOYEN ORIENT

## L'entité sioniste dans le viseur d'Erdoğan

Le président turc, Recep Tayyip Erdoğan, a accusé l'entité sioniste de compromettre les efforts de paix au Moyen-Orient et d'alimenter les tensions régionales. Lors d'un discours devant les députés de son parti à Ankara, il a estimé que certains groupes en entité sioniste «ne veulent pas que les armes se taisent» et cherchent à faire échouer les initiatives diplomatiques. Erdoğan a souligné que la Turquie avait su rester à l'écart de la récente guerre entre les États-Unis, l'entité sioniste et l'Iran grâce à une politique étrangère fondée sur «la raison et la sagesse». Il a également affirmé que son pays occupe désormais une place croissante sur la scène internationale.

Le président turc a enfin réaffirmé l'engagement d'Ankara en faveur d'une solution politique durable, assurant que la Turquie continuera à soutenir toutes les initiatives visant à instaurer la paix et la stabilité dans la région, notamment dans le dossier iranien.

## DE BELLES AFFICHES POUR LES SEIZIÈMES DE FINALE

# Lutte pour les meilleurs troisièmes

**La victoire de l'Équateur a assuré la qualification de la Tri pour les seizièmes de finale du Mondial 2026. Ce succès a totalement rebattu les cartes pour le classement des meilleurs troisièmes. L'Écosse comme l'Algérie risquent d'être éliminés au bout du suspense**

**A**llez hop, on sort le calendrier et on annule les barbecues avec la belle-famille. Eh oui, parce qu'à ce stade de la compétition, on connaît déjà quelques affiches des seizièmes de finale de la Coupe du monde. Pour vous sauver d'une soirée dominicale des plus barbant, un alléchant Afrique du Sud - Canada vous attend à 21 heures ce dimanche 28 juin. Le lundi 29, un Brésil - Japon vous tend les bras dès 19 heures. Immanquable, non ? Parfait pour esquiver un afterwork de l'enfer en tout cas.

Pour la suite de ce qui est officiel, petit coup dur, Pays-Bas - Maroc se jouera à 3h du matin dans la nuit de lundi à mardi. Enfin, on connaît avec certitude une autre affiche de ces seizièmes : États-Unis - Bosnie-Herzégovine, dans la nuit de mardi à

### ●CÔTE D'IVOIRE FAÉ DÉÇU PAR SCHWEINSTEIGER

Consultant pour la chaîne allemande ARD durant la Coupe du monde 2026, Bastian Schweinsteiger se retrouve au cœur d'une controverse après ses



propos tenus avant la victoire de l'Allemagne contre la Côte d'Ivoire (2-1). En évoquant les Éléphants, l'ancien milieu du Bayern Munich a parlé d'un "football africain", qu'il a décrit comme "parfois peu orthodoxe, un peu sauvage, pas tout à fait aussi tactique". Le terme "sauvage", associé à des stéréotypes coloniaux et racistes, a provoqué de nombreuses réactions en Allemagne. Après le succès contre Curaçao (2-0) jeudi, le sélectionneur des Éléphants Émerse Faé a répondu à l'ex-joueur du Bayern Munich. « Je trouve ça triste. Schweinsteiger était un très bon joueur, j'ai toujours admiré son jeu au milieu et sa compréhension du football. Quand j'ai entendu ses propos, j'ai été déçu par l'homme. C'est étrange qu'il parle ainsi. On pourrait qualifier ses propos de racistes, si l'on voulait appeler un chat un chat. Tout ce que je peux démontrer, c'est que sur le terrain, les équipes africaines ne sont pas seulement physiques, nous sommes aussi techniques et tactiques. J'espère seulement qu'il s'agit d'une déclaration maladroite, plutôt que d'une véritable pensée. Si c'est ce qu'il pense, il est libre de le faire. Le foot est comme ça, il y a beaucoup de consultants qui cherchent à faire le buzz. Maintenant qu'il est un peu dans l'anonymat, il essaye de faire parler de lui... », a soufflé Faé. De son côté, Schweinsteiger, toujours consultant pour la chaîne de télévision publique allemande ARD, n'a pas présenté ses excuses pour ses propos.



mercredi, à 2h du mat'. On peut déjà penser que celui-ci risque de passer à la trappe chez beaucoup de monde...

C'est tout pour ce qui est des certitudes, avec une dernière info au passage, en cas de défaite face à la Norvège ce soir, la France affrontera la Côte d'Ivoire mardi à 19h !

Malgré son onze-type et un but dès les premières minutes, l'Allemagne s'est inclinée face à l'Équateur ce jeudi (1-2) lors de la troisième journée des poules de la Coupe du monde 2026. En plus d'assurer la qualification de la Tri pour les seizièmes de finale, cela a bouleversé le classement des équipes classées troisièmes de leur groupe. Si les coéquipiers de William Pacho se trouvaient au bord de l'élimination, leur exploit contre la Mannschaft les enverra très probablement sur la route du Mexique lors du prochain tour.

Et si la Suède, l'Équateur et la Bosnie-Herzégovine sont assurés de finir parmi les meilleurs troisièmes, la bataille demeure intense pour les cinq places restantes alors que la moitié des poules sont bouclées.

### L'ÉCOSSE AU BORD DE L'ÉLIMINATION

Après la correction infligée par le Brésil (0-3), l'Écosse risque de prendre la porte comme l'avait pressenti le sélectionneur Steve Clarke. Selon les prévisions du site

spécialisé Football Meets Data, la Tartan Army ne dispose que de 13,4% de chances de finir parmi les huit meilleurs troisièmes à cause de sa différence de buts négative (-3).

A l'inverse, le Paraguay ne devrait pas trop trembler après son nul face à l'Australie (0-0). Troisièmes de la poule D, les Paraguayens comptent 99,9% de chances de voir les seizièmes de finale...et d'y affronter l'Allemagne.

### L'ALGÉRIE DOIT FINIR LE TRAVAIL

Relancée avec sa victoire face à la Jordanie, l'Algérie n'a pas encore sécurisé sa place pour les seizièmes. La faute à une différence de buts négative (-2) depuis la leçon donnée par Lionel Messi. Mais les Fennecs ont encore leur destin entre leurs mains. Opposés à l'Autriche, un duel aux allures de revanche 44 ans après le match de la honte au Mondial 1982, les Algériens ont besoin de prendre un point pour sécuriser leur place parmi les qualifiés en terminant devant le Paraguay. Selon Football Meets Data, la poule J possède ainsi 51,1% de chances de qualifier son troisième (l'Algérie ou l'Autriche). Insuffisant pour passer une soirée tranquille mais suffisant, en théorie, pour arracher l'un des derniers billets pour les seizièmes.

## INTERSAISON PSG-Majorque en amical

La reprise du PSG se précise petit à petit. Le club de la capitale a annoncé ce vendredi qu'il allait disputer un match amical face à Majorque, relégué en Liga 2 à l'issue de la saison 2026-2027, le 5 août, pour lancer sa préparation estivale. La rencontre se déroulera au Stade Mallorca Son Moix (Espagne) et permettra aux Parisiens de reprendre le chemin des terrains pour ceux qui ne sont pas à la Coupe du monde.

La reprise de l'entraînement des doubles champions d'Europe en titre est officiellement prévue pour le 25 juillet, les 16 joueurs disputant le Mondial reprendront plus tard. Dans le détail,



ceux concernés auront quatre semaines de vacances à compter de la date de l'élimination de leur pays de la compétition, 3 semaines pour ceux qui iraient jusqu'à la finale prévue le 19 juillet. Après la rencontre face à Majorque, le PSG enchaînera avec un match amical contre Manchester United, le 8 août au Ullevi Stadium de Göteborg (Suède) avant la Supercoupe d'Europe contre Aston Villa, le mercredi 12 août à Salzbourg (Autriche).

### ●PREMIER LEAGUE ARSENAL SE LANCE POUR GUIMARÃES

Pour renforcer son milieu de terrain cet été, Arsenal pense à Bruno Guimarães (28 ans, 29 matchs et 9 buts en Premier League cette saison). Selon le journaliste Fabrizio Romano, le club londonien a approché Newcastle pour évoquer un transfert d'environ 64 millions d'euros. Les Magpies ont immédiatement refusé et ont fait comprendre qu'ils n'avaient pas l'intention de vendre l'international brésilien cet été. Suffisant pour décourager les Gunners ?

### ●PALACE LACROIX EN ROUTE POUR CHELSEA

Annoncé dans le viseur de Chelsea sur ce mercato d'été, le défenseur central de Crystal Palace Maxence Lacroix (26 ans, 35 matchs et 1 but en Premier League cette saison) se rapproche bel et bien d'un transfert chez les Blues ! Selon les informations du quotidien L'Equipe ce vendredi, l'international français va prendre la direction du récent 10e de Premier League après la Coupe du monde 2026.

Pour s'attacher les services de l'ancien Sochalien, sous contrat jusqu'en juin 2029 avec les Eagles, les Londoniens vont déboursier environ 55 millions d'euros. Même si Chelsea ne disputera aucune compétition européenne lors de l'exercice 2026-2027, Lacroix va ainsi avoir l'opportunité de passer un cap dans sa carrière en s'engageant avec le cadavre anglais.

### ●SERIE A LA JUVE S'ACTIVE POUR KOLO MUANI

Il ne s'agit pas d'un secret, la Juventus Turin souhaite récupérer l'attaquant du Paris Saint-Germain Randal Kolo Muani (27 ans, 30 matchs et 1 but en Premier League cette saison) lors de ce mercato d'été. D'après les informations du journaliste Fabrizio Romano ce vendredi, l'international français veut également retrouver la Vieille Dame après un premier passage réussi en prêt lors de la seconde partie de la saison 2024-2025. Depuis plusieurs semaines, l'ancien Nantais a ainsi trouvé un accord sur le plan contractuel pour réaliser son retour chez le récent 6e de Serie A. Désormais, la Juve a prévu de nouvelles discussions avec le PSG pour s'entendre concernant les conditions d'une éventuelle opération pour Kolo Muani, sous contrat jusqu'en juin 2028.



### ●OM PRIX FIXÉ POUR AUBAMEYANG

A l'occasion de ce mercato d'été, l'Olympique de Marseille souhaite se séparer de l'attaquant Pierre-Emerick Aubameyang (37 ans, 30 matchs et 10 buts en L1 cette saison), qui dispose d'un gros salaire. Selon les informations du quotidien régional La Provence ce vendredi, le club phocéen a ainsi fixé le prix de départ du Gabonais à 1,5 million d'euros. L'objectif ? Récupérer un peu d'argent pour renflouer les caisses de l'OM. Jusqu'à maintenant, l'ex-buteur du FC Barcelone a suscité les intérêts de plusieurs équipes turques, comme Fenerbahçe, Besiktas, Trabzonspor ou encore Corum, mais aussi d'équipes espagnoles, italiennes ou même américaines. En tout cas, Aubameyang, sous contrat jusqu'en juin 2027, ne figure plus dans les plans de Marseille.

MONDIAL  
2026

ALGÉRIE - AUTRICHE, ( 3H00), AU KANSAS CITY STADIUM

# Les Verts à 90 minutes d'une qualification

Un match décisif où les Verts n'ont qu'une option : gagner pour continuer l'aventure.

L'heure de vérité a sonné pour l'équipe nationale algérienne. Cette nuit (04h00, heure algérienne), les hommes de Vladimir Petković affronteront l'Autriche au Kansas City Stadium, dans le cadre de la troisième et dernière journée du groupe J de la Coupe du monde 2026. Une rencontre décisive qui déterminera l'avenir des Fennecs dans la compétition.

Après avoir parfaitement réagi à leur défaite inaugurale contre l'Argentine (3-0) en renversant la Jordanie (2-1), les Algériens abordent cette ultime bataille avec un regain de confiance. Face à eux se dressera une sélection autrichienne solide et disciplinée, elle aussi forte de trois points après son succès contre la Jordanie (3-1) et sa défaite face à l'Albiceleste (2-0). Les deux équipes sont donc à égalité au classement avant ce choc qui promet une intensité maximale.

Le scénario est clair : une victoire permettra à l'Algérie de décrocher son billet pour les huitièmes de finale en terminant à la deuxième place du groupe J, derrière l'Argentine, déjà assurée de finir en tête. En revanche, un match nul laisserait l'Autriche devant grâce à une meilleure différence de buts. L'Algérie pourrait alors espérer une qualification parmi les meilleurs troisièmes, mais son destin dépendrait des résultats des autres groupes. Une défaite, enfin, compromettrait très sérieusement ses chances de poursuivre l'aventure mondiale.

La prestation livrée face à la Jordanie a rassuré tout un pays. Menés au score, les



coéquipiers de Riyad Mahrez ont su faire preuve de caractère pour inverser la tendance grâce à des réalisations de Nadhir Benbouali et Amine Gouiri. Cette victoire a permis aux Fennecs de retrouver confiance au meilleur moment de la compétition.

Sous les ordres de Ralf Rangnick, l'Autriche pratique un football moderne, basé sur un pressing intense et une grande discipline tactique. Les partenaires de David Alaba ont confirmé leurs qualités lors de leur succès contre la Jordanie, avant de poser quelques problèmes à l'Argentine malgré une défaite logique.

Les Autrichiens savent qu'un simple match nul pourrait leur suffire pour conserver leur deuxième place. Ils devraient donc

évoluer avec beaucoup de prudence, tout en cherchant à exploiter la moindre erreur algérienne.

Impossible d'évoquer une confrontation entre l'Algérie et l'Autriche sans penser au Mondial espagnol de 1982. Malgré une victoire historique contre l'Allemagne de l'Ouest, les Fennecs avaient été éliminés à la suite du célèbre "match de la honte" entre Allemands et Autrichiens, disputé à Gijón.

Quarante-quatre ans plus tard, cette affiche ravive inévitablement ce douloureux souvenir. Sans esprit de revanche, les Verts ont aujourd'hui l'occasion d'écrire une nouvelle page de leur histoire en décrochant une qualification sur le terrain.

Pour espérer faire tomber l'Autriche,

l'Algérie devra imposer son rythme dès les premières minutes tout en restant vigilante face aux transitions rapides adverses. Riyad Mahrez sera une nouvelle fois attendu pour faire parler son expérience, tandis qu'Amine Gouiri et Ibrahim Maza auront la responsabilité d'apporter leur créativité dans les trente derniers mètres.

En Algérie, la ferveur est immense. Malgré l'horaire nocturne de la rencontre, des millions de supporters seront devant leur écran pour pousser les Verts vers l'exploit. L'enjeu dépasse la simple qualification : il s'agit de confirmer le retour de l'Algérie parmi les nations capables de rivaliser sur la plus grande scène mondiale.

Les Fennecs sont désormais à quarante-vingt-dix minutes d'un possible retour dans la phase à élimination directe de la Coupe du monde, une première depuis l'épopée de 2014. Il leur faudra livrer un match plein, avec courage, maîtrise et efficacité, pour poursuivre leur rêve américain. La FIFA a désigné un trio ouzbek conduit par Ilgiz Tantashev pour diriger Algérie - Autriche, dimanche 28 juin au Kansas City Stadium (03h00, heure algérienne), lors de la 3e journée du groupe J du Mondial 2026.

Il sera assisté de ses compatriotes Andrey Tsapenko et Timur Gaynullin. Katia García (Mexique) sera quatrième arbitre, tandis que Sandra Ramírez (Mexique) officiera comme assistante remplaçante.

L'autre rencontre du groupe J mettra aux prises l'Argentine (6 points) à la Jordanie (0 pt) programmée également dimanche prochain à AT&T stadium (Arlington, Texas) (03h00).

MONDIAL IWBIF-2026  
DE HANDI-BASKET

## L'Algérie débute face aux Pays-Bas

La sélection nationale féminine de handi-basket entamera le Championnat du monde IWBIF-2026, prévu du 9 au 19 septembre à Ottawa (Canada), par un premier match face aux Pays-Bas, dans le groupe B. Ce groupe comprend également les États-Unis, le Japon, l'Allemagne et la France. Le premier match est programmé le 9 septembre à 19h15 (heure algérienne), avant un enchaînement relevé contre la France, les États-Unis, le Japon puis l'Allemagne. En préparation, les Algériennes poursuivent leur stage à Tikjda (Bouira), dans le cadre de leur programme de préparation physique et technique. Qualifiée après son sacre continental en avril à Luanda, face à l'Afrique du Sud (45-30), l'Algérie disputera son troisième Mondial après 2018 et 2023, et sera la seule représentante africaine chez les dames. La compétition réunira 28 sélections et 336 athlètes, avec une phase finale prévue à partir du 16 septembre.

CAN 2026 DE VOLLEY-BALL

## Le Six national fixé sur ses adversaires

La Confédération africaine de volley-ball (CAVB) a dévoilé le calendrier du tournoi qualificatif de la Zone 1 du Championnat d'Afrique des nations masculin, prévu du 27 juin au 2 juillet 2026. Cette mini-compétition, qui oppose l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, attribuera un seul ticket pour la phase finale programmée du 7 au 21 septembre 2026 à Kinshasa (RDC).

Les hommes du sélectionneur national Kamel Imloul entameront la compétition le 27 juin face au Maroc, avant d'enchaîner dès le lendemain contre la Tunisie. Après une journée de repos le 29 juin, les Algériens retrouveront le Maroc le 30 juin, puis la Tunisie le 1er juillet.

Le format prévoit une double confrontation entre les trois sélections engagées, chaque équipe disputant quatre rencontres. À l'issue du tournoi, la première au classement final obtiendra sa qualification pour la phase finale continentale.

Vice-championne d'Afrique en titre après sa médaille d'argent en 2023 en Égypte, l'Algérie aborde cette échéance avec l'ambition de confirmer son statut parmi les grandes nations africaines de la discipline.

Dans le cadre de sa préparation, la sélection



nationale a multiplié les regroupements à Jijel et effectué un stage précompétitif en Pologne, ponctué de matchs amicaux.

Cette édition 2026 revêt également un enjeu supplémentaire puisqu'elle s'inscrit dans le parcours qualificatif vers les Jeux olympiques de Los Angeles 2028.

Le sélectionneur Kamel Imloul a retenu un groupe de 14 joueurs issus de plusieurs clubs du championnat national, notamment le MC Alger, le NC Béjaïa, le MB Béjaïa, l'ASV Blida, l'ES Tadjenanet, le WA Tlemcen, l'OMK El-Milia et la JSC Ouled Adouane.

Liste des joueurs convoqués : Sofiane Bouyoucef, Oualid Abi Ayad et Youssef Bourouba (MC Alger), Lotfi Bouhoui et Samir Chikhi (MB Béjaïa), Racim Benmokhtar (ASV Blida), Abderraouf Hammimes (JSC Ouled Adouane), Yassine Hakmi et Abdelkader El Hadi (NC Béjaïa), Med Radhi Krid, Ali Teyar (OMK El-Milia), Ishak Bouadi, Abderahim Arab (ES Tadjenanet), Zakaria Abdelaoui (WA Tlemcen), Ishak Bouadi.

**Programme des rencontres :**  
**Samedi 27 juin : Algérie - Maroc**  
**Dimanche 28 juin : Tunisie - Algérie**  
**Mardi 30 juin : Maroc - Algérie**  
**Mercredi 1er juillet : Algérie - Tunisie.**

BASKET - CHAMPIONNATS ARABES U23 (FILLES ET GARÇONS)

## Les sélections algériennes fixées sur leurs adversaires à Tunis

Les sélections algériennes U23 (filles et garçons) engagées aux Championnats arabes de basket-ball, prévus à Tunis du 27 juin au 4 juillet prochains, connaissent désormais leur programme de compétition et leurs adversaires.

Dans le tournoi masculin, qui réunit la Tunisie, le Maroc, Bahreïn, la Libye et l'Égypte aux côtés de l'Algérie, les Verts débiteront leur parcours le samedi 27 juin face à Bahreïn, selon le calendrier publié par l'Union arabe de basket-ball (UABB). Les coéquipiers algériens enchaîneront dès le lendemain avec un choc contre

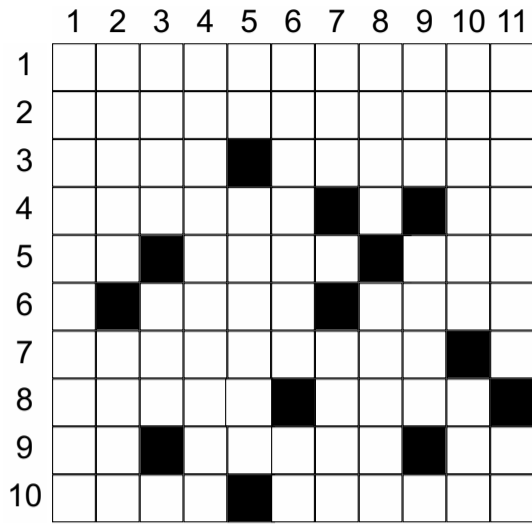
l'Égypte (28 juin), avant d'affronter le Maroc le 29 juin. Après une journée de repos prévue le 30 juin, les Algériens retrouveront la compétition face au pays hôte, la Tunisie, le 1er juillet, puis boucleront leur premier tour contre la Libye le 2 juillet. Du côté du tournoi féminin, qui ne regroupue que trois sélections, les Algériennes entameront la compétition le 27 juin face au Maroc, avant de défier la Tunisie le 28 juin. Les rencontres de classement ainsi que les demi-finales sont programmées le 4 juillet, date qui verra également la finale du tournoi masculin.

**Programme des sélections algériennes (heures algériennes)**

**Tournoi masculin (U23)**  
 27 juin : Algérie - Bahreïn (13h15)  
 28 juin : Algérie - Égypte (11h00)  
 29 juin : Maroc - Algérie (13h15)  
 1er juillet : Tunisie - Algérie (15h30)  
 2 juillet : Algérie - Libye (11h00)

**Tournoi féminin (U23)**  
 27 juin : Maroc - Algérie (15h30)  
 28 juin : Tunisie - Algérie (17h45)

## Mots Croisés



### Horizontalement

1- Représentée dans ses grandes lignes seulement. 2- Aventure désagréable. 3- Feuilleté à nouveau - Nettoya les fèves. 4- Singes-araignées - Quatre romains. 5- Règle - Sa part est considérable - Recueil de bons mots. 6- Mi-journée - Cordage. 7- Expérimenterais. 8- On l'apprécie par transparence chez le papetier - Inventa. 9- Personnel - Ira de l'avant - Interjection. 10- Médée parvint à la rajeunir - Roi de Pylos.

### Verticalement

1- Ruse habile. 2- Sur la tête du coq - Posé n'importe compote. 3- Point d'attache - Changea de timbre. 4- Elle est productrice de bulles. 5- Propulsé - Leurs plumes sont très recherchées. 6- Pour une régularisation intérieure - Dans. 7- Bruit sec - Pas doux. 8- Aussi - Parcouras. 9- Situé - Facile. 10- Colorant rouge - Ecrivain Finlandais. 11- Faute au rugby - (mot composé) - Richesse.

# 4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Cybercriminel  
Cibercriminel  
Cybercriminel  
Sybercriminel

Unanimité  
Unnimité  
Unanymité  
Unanimité

Hummaniste  
Umaniste  
Humanniste  
Humaniste

Programation  
Praugrammation  
Programmation  
Progurammation

## Les mots fléchés

CALMANTES AMBITIONNE	ON FEND LE BOIS OU LA VIANDE PRÉSUMPTION	PAS MOUILLÉ SANS VALEUR	ACTIONNER LA CLÉ DE CONTACT	KAYAKISTE VILLE EN FRANCE	CRI DU CHASSEUR	NOM D'UNE RIVIÈRE
			AMUSAI VENDUES			
ROUSSIN BRITISH					AVANT NOUS COUPE TRÈS COURT	
GASTÉROPODE SUBSISTANTE			AU-DESSUS DU SOLDAT SIGNAL D'ARRÊT			
MÉCÈNE DÉLICA- TESSE				LIQUIDE VITAL DIVULGA- TIONS		BLASON
		SON DADA C'EST LES DADAS				
NORD- OUEST VOLCAN SICILIEN		CELLE QUI VOLE 12 MOIS				CONDIMENT
			SUCCOMBE AGRANDI		APPRIS BÂTONS ENFLAM- MÉS	
POINT CARDINAL	ÉLÉMENT DE NÉGATION SIGNAL BREF		RISQUE D'INCIDENTS	CABOCHES DEVENIR AIGRE		
		FATIGUÉE BIEN TANGIBLES			APRÈS VOUS IMPULSIONS	
SOUVERAIN D'UN EMPIRE	DE VIVE VOIX SOUS LA CROÛTE		ÉLIMÉS DERNIERS			PARLER À ROME
				À GRANDE DISTANCE CONNAÎTRA		
RETRAITE MILITAIRE	REVENANT AU SCORE ATTRISTÉ					CROISA LES FILS
			CHASSE LONGUE TRÈS MAUVAIS			
SPORT DE GLISSE	EN LES DEMI KIRSCH		SYMBOLE DU NICKEL MOT DE FANTÔME	AVEC LES COUTUMES ÉPOQUE		MESURE CHINOISE DEMI LILI
		RESPIRER PETIT ÉCRAN			MAMELLE DE LA VACHE SPÉCIALITÉ DE SLIM	
INSUPPOR- TABLES CONÇU PAR AVANCE						
			POUR LUI		PRIS LE REPAS DU SOIR	

## BIFFE-TOUT

EN 8 LETTRES :

Le roi de Numidie qui lutta contre les romains

- |             |             |           |
|-------------|-------------|-----------|
| ACCIDENT    | EMIR        | ONDE      |
| ACCORDEON   | ETAGERE     | PANTALON  |
| AFFICHE     | ETERNITE    | POLYGAMIE |
| ANNABA      | GRAPHIQUE   | RACISME   |
| APOSTROPHE  | GREVE       | RAMASSIS  |
| ARCHIPEL    | HIDEUSEMENT | RAPACE    |
| ARCHIVE     | HISTOIRES   | ROTURIER  |
| ATTRACTION  | INDIENNE    | SASSE     |
| AVANT       | IVRE        | SOURIRE   |
| AVERSE      | JOURNAL     | STERE     |
| AVION       | KYSTE       | TEMPS     |
| CALIBRE     | LOGARITHME  | TENDRESSE |
| CAMARADE    | LONGEVITE   | TOUR      |
| CAPITAINE   | MEDEA       | TRACE     |
| CAR         | MERITANT    | TRAHISON  |
| CARACTERE   | MIEL        | UNIVERSEL |
| CHEMISE     | MINISTRE    | VENTOUSE  |
| COL         | MOISIR      | VICTOIRE  |
| CONE        | MOULE       | VITAL     |
| CONSTANTINE | NATURE      |           |
| CONSTAT     | NEGOCIER    |           |
| CYCLONE     | NOMADES     |           |
| DRAGON      | NOTE        |           |

H I D E U S E M E N T T E R T S I N I M  
A I D R P N R U S V S N A P T L G C O E  
P N N M A A I E E A E M A E O G A U A S  
O A E D P G R V S S A N R V R L L T E R  
S T N A I I O S E S I E T A A E I M I E  
T O C T O E E N S R I M P O S B H C L V  
R E U T A R N I U C S H E S U T A O E A  
O E S R B L S N O E I E E H I S N N T T  
P I R I I E O G E Q N R L R C G E T N N  
H O L U V R E N U E D I A A E I R R O A  
E A L E T N E E K N M G T V N A F T V T  
C V R Y O A T N E Y O I I N C R E F R I  
A G I L G I N T O L S T R T A N U E A R  
R T C C N A E O E E E T I E I T S O S E  
A Y A R T R M P S V D O E A I O S E J M  
C A E T E O I I I I N R T T C R D N O S  
T T E G S H I H E O H I O U C A U I O I  
E O A D C N C R I L P A L C M O S T L C  
R T U R E R O V E A H G R O C I N O O A  
E D A R A M A C C I D E N T R A C E A R

### SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

#### MOTS FLECHES

**HORIZONTALEMENT**  
RECONFORTERAS - CHOUFFEUR - RE - NOEL - RETENANT - UV - DE - IRISES - TRAHI - IL - EST - ALE - ENLISE - AGENTS - EN - CRI - ETNA - AMOCHER - CASINO - ENLEVE - ST - INDE - EU - UTES - INTERETS - TAUDIS - CRUE - BIENTOT - USA - DIT - LIAS - FI - GENEREES - BLOC - ET - USE - SUEDE - ISERE - SUISSES.

**VERTICALEMENT**  
DECOURAGEANT - IDEES - CHEVALETS - ETEINTE - COOL - HENNISSANTE - NU - DI - TANT - UT - RUE - OFFRE - ES - IDOLES - OLE - IN - INITIEES - FRETILLEMENTS - AS - TUER - INONDE - US - SI - VERNIES - CLERCS - BUS - ASSECHE - ERAFLES - CARNET - REVETU - IODE - SETS - CIREUSES - CES.

#### MOTS CROISES

**HORIZONTALEMENT**  
1- FUNERAILLES. 2- ULEMA - NEUVE. 3- SCIE - POSTER. 4- TEGUEMENT - NI. 5- ARE - ARDENTE. 6- NASILLA - EE. 7- ET - REITERES. 8- LIME - EIRE. 9- EN - EDEN - SOT.

**VERTICALEMENT**  
1- FUSTANELLE. 2- ULCERATION. 3- NEIGES - MI. 4- EMEU - IRENE. 5- RA - MALE - 6- PERLIERE. 7- INONDATION. 8- LEST - ERS. 9- LUT - NEREIS. 10- EVENTEE - EO. 11- SERIE - SORT.

**4x4** Eglantier - Interrompre  
Anglaise - Mal-appris

**BIFFE-TOUT : TRAITRISE**



Page réalisée  
par Souïki Sidali

## 10/10 DÉBAT AUTOUR DE KHASSANI



L'acteur Mohamed Khassani a récemment déclaré que «l'artiste a une mission plus importante : transmettre un message à la société». Selon lui, le rôle d'un artiste ne se limite pas à divertir ou à faire rire le public, mais consiste également à proposer un contenu porteur de sens, capable de sensibiliser et de contribuer au traitement des préoccupations de la société. Avec plus de 48k vues, ces propos ont été largement salués par les internautes, qui se disent majoritairement en accord avec cette vision du rôle de l'artiste. Toutefois, certains de ses détracteurs estiment que ses déclarations ne reflètent pas toujours ses propres rôles. Ils lui reprochent, à certaines occasions, de diffuser un contenu qu'ils jugent susceptible d'exercer une influence négative sur une partie du public, estimant qu'il devrait davantage appliquer les principes qu'il défend dans ses prises de parole. Cette divergence de points de vue a relancé le débat sur la responsabilité sociale des artistes et sur la cohérence entre leurs discours et leurs œuvres.

## 9/10 NADJIA LAARAF AGRESSÉE



L'actrice algérienne Nadja Laaraf aurait échappé à une tentative de vol de sa voiture près du Théâtre National. Trois individus auraient tenté de la piéger en prétendant que son pneu était crevé afin de la faire sortir de son véhicule. Perspicace, la comédienne a rapidement détecté la supercherie et a pris la fuite saine et sauve. Avec plus de 15k vues, les internautes saluent sa réactivité, tout en mettant en garde contre ce genre de pratiques.

## 8/10 SOFIA RAMADAN ANNONCE UNE BONNE NOUVELLE

L'influenceuse algérienne Sofia Ramadan, établie en France, vient de surprendre sa communauté en annonçant sa première grossesse. Née sans bras, la jeune femme a toujours ému et inspiré ses abonnés par sa force de caractère et sa résilience au quotidien. Quelques mois après son mariage qui avait ému la toile, cette heureuse annonce marque un nouveau chapitre de sa vie, perçu par ses fans comme un véritable message d'espoir. Avec plus de 3 600 réactions, les internautes la félicitent chaleureusement et la qualifient de femme forte et de modèle.



## 7/10 BÉBÉ À L'UE

La ministre suédoise du Climat, Romina Pourmokhtari, a marqué les esprits en assistant au Conseil des ministres de l'UE à Luxembourg avec son bébé de trois mois. Installé dans un porte-bébé, son fils Adam l'a accompagnée durant les débats. À 30 ans, la responsable politique a voulu prouver l'importance de la flexibilité professionnelle pour concilier vie de famille et carrière de haut niveau. Avec plus de 2k vues, son geste a été salué comme un exemple de modernité, bien que certains doutent de sa faisabilité pour les travailleuses ordinaires.



## 6/10 MATOUB, UNE MÉMOIRE TOUJOURS VIVANTE

Vingt-huit ans après l'assassinat de Lounès Matoub, le 25 juin 1998, son souvenir continue de rassembler. Une publication en hommage au chanteur a dépassé les 1 600 réactions, témoignant de l'attachement intact que lui portent de nombreux internautes. Entre émotion, reconnaissance et fidélité à son engagement, les messages confirment que l'héritage de Matoub demeure profondément ancré dans les mémoires.

## 5/10 DÉCÈS DE BELKACEM AMMAR

Le théâtre algérien est en deuil après la disparition de Belkacem Ammar, survenue le 25 juin 2026 au CHU Mustapha Pacha. Acteur, metteur en scène et enseignant respecté à l'ISMAS de Bordj El Kiffan, il a formé des générations de comédiens. Époux de l'actrice Nidal El Djazairi, cet homme de culture laisse derrière lui des œuvres marquantes comme Café El Gualmi et la série télévisée El Bedra. Avec plus de 1 300 réactions, les internautes manifestent en ligne une immense vague de tristesse et d'hommages saluant la perte d'un grand maître humble et dévoué.

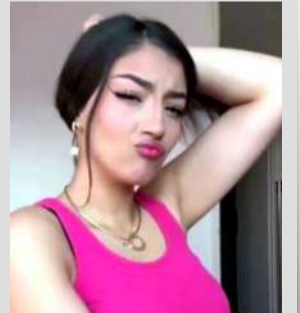


## 4/10 RYM TAKOUCHT MEMBRE DU JURY À VÉRONE

Le cinéma algérien brille en Italie. L'actrice Rym Takoucht a été choisie pour intégrer le jury de la catégorie «Fiction» lors de la 45e édition du Festival du film africain de Vérone, qui se tient du 20 au 27 juin 2026. C'est une consécration majeure pour la star, qui a exprimé sa fierté de représenter l'Algérie et de juger des œuvres venues de toute l'Afrique. Le pays double sa présence avec le film Collateral de Yazid Yettou en compétition. Avec plus de 700 réactions, les internautes manifestent un immense sentiment de fierté nationale et des félicitations unanimes pour cette digne ambassadrice de la culture algérienne.

## 3/10 L'INQUIÉTUDE DES FANS

L'influenceuse Norene Harid a suscité l'inquiétude de ses abonnés après avoir partagé une story dans laquelle elle révélait avoir traversé une période de santé difficile. «L'état dans lequel j'étais aujourd'hui, je ne le souhaite à personne. La santé est la chose la plus précieuse dans cette vie. Dieu merci», a-t-elle écrit. Dans une publication suivante, elle a tenu à rassurer ses fans et à les remercier pour leurs nombreux messages de soutien. «Merci à tous ceux qui m'ont envoyé un message. Beaucoup se sont inquiétés, car c'est la première fois que je publie quelque chose de ce genre. Dieu merci, je vais mieux qu'hier», a-t-elle indiqué. Avec plus de 550 réactions, les internautes lui ont adressé de nombreux messages de soutien, lui souhaitant un prompt rétablissement et une bonne santé.



## 2/10 UNE AMITIÉ BRISÉE À JAMAIS

Les drames impliquant deux amis continuent de choquer l'opinion publique. Dans de nombreuses affaires, tout commence par un différend qui paraît banal : une dispute, un problème personnel, un prêt d'argent, une dette ou un simple malentendu. Pourtant, lorsque la colère prend le dessus, la situation peut rapidement dégénérer et conduire à l'irréparable. Le résultat est souvent tragique : l'un perd la vie et l'autre se retrouve derrière les barreaux. Deux destins brisés en quelques instants, ainsi que des familles plongées dans la douleur. Ce qui frappe particulièrement les internautes, ce sont les photos publiées après ce genre de drame. On y voit les deux hommes ensemble, souriants et complices, parfois après des années d'amitié. Avec plus de 400 réactions, ces images rappellent qu'avant le conflit, ils partageaient des moments de confiance et de proximité. Pour beaucoup, ces tragédies montrent qu'un différend mal géré peut avoir des conséquences irréversibles.

## 1/10 DÉCOUVERTE MAJEURE À TIGHENNIF

Une défense fossile de près de 2,35 mètres appartenant à une espèce de *Loxodonta Atlantica* (une espèce fossile d'éléphants d'Afrique du genre *Loxodonta*) a été mise au jour à Tighennif par une équipe du Centre National de Recherche en Archéologie. Daté de plus d'un million d'années, ce vestige du Pléistocène, découvert sous la direction du Pr Sahnouni, serait destiné à la restauration et à l'exposition. Avec près de 400 réactions, les internautes assimilent la terre algérienne à un livre d'histoire à ciel ouvert.

## DOUBLE SÉISME AU VENEZUELA

# L'ALGÉRIE EXPRIME SA SOLIDARITÉ

*Un bilan humain particulièrement lourd et des dégâts matériels considérables, dans un contexte de crise humanitaire majeure au Venezuela.*

**L'**Algérie a exprimé sa solidarité avec le peuple vénézuélien à la suite des deux puissants séismes qui ont frappé le nord du pays. Dans un communiqué du ministère des Affaires étrangères, Alger a présenté ses condoléances aux familles des victimes et ses vœux de prompt rétablissement aux blessés, réaffirmant sa disponibilité à contribuer aux efforts de secours et d'assistance humanitaire afin d'atténuer les effets de cette catastrophe.

Le Venezuela traverse une crise humanitaire majeure à la suite de deux puissants séismes qui ont frappé le nord du pays, provoquant un bilan humain particulièrement lourd et des dégâts matériels considérables, selon les dernières données communiquées par les autorités.

D'une magnitude de 7,2 et 7,5 sur l'échelle de Richter, les deux tremblements de terre ont principalement touché les États de La Guaira et de Yaracuy, ainsi que plusieurs zones densément peuplées autour de la capitale Caracas. Depuis, les opérations de secours se poursuivent dans des conditions extrêmement difficiles, marquées par l'effondrement d'infrastructures, la destruction de routes et des coupures généralisées d'électricité, d'eau et de télécommunications. Selon la vice-présidente vénézuélienne Delcy Rodríguez, le bilan s'élève désormais à 589 morts et 2.980 blessés. Un chiffre encore provisoire, appelé à évoluer au fur et à mesure des opérations de recherche menées sous les décombres. Les



autorités ont également recensé 214 répliques sismiques, un phénomène qui entretient la panique et complique davantage les efforts de secours, alors qu'une partie de la population vit encore dans la rue ou dans des abris de fortune.

### LES SECOURS MOBILISÉS

Dans plusieurs zones sinistrées, notamment dans la région de Caracas, les hôpitaux fonctionnent en situation d'urgence maximale. Les équipes de Protection civile, appuyées par des volontaires, tentent de dégager les débris et de retrouver d'éventuels survivants, malgré les difficultés d'accès à certains quartiers totalement isolés.

Face à l'ampleur de la catastrophe, le gouvernement a décrété l'état d'urgence et lancé un appel à l'aide internationale. Les défis logistiques sont considérables. L'effondrement de routes et les dommages subis par les infrastructures essentielles entravent la circulation des secours et l'acheminement de l'aide humanitaire. Dans plusieurs régions, les coupures prolongées compliquent encore la situation des sinistrés, privés de services de base. Sur le plan humanitaire, les autorités affirment travailler à la mise en place d'abris, à la distribution de nourriture et d'eau potable, tandis que les experts continuent de mettre en garde contre la possibilité de

nouvelles secousses. La population, déjà éprouvée, reste sous tension permanente face au risque de nouvelles répliques. La communauté internationale s'est rapidement mobilisée. Plusieurs pays ont dépêché des équipes de secours et du matériel médical, tandis que les agences des Nations unies coordonnent les opérations d'assistance. Des organisations humanitaires appellent à renforcer l'aide en faveur des populations les plus vulnérables, notamment les enfants, les personnes âgées et les blessés.

### DES PERTES ÉCONOMIQUES CONSIDÉRABLES

Les conséquences économiques de cette catastrophe s'annoncent également lourdes. Des experts estiment que les pertes pourraient atteindre plusieurs dizaines de milliards de dollars, en raison de la destruction de milliers de logements, de bâtiments commerciaux et d'infrastructures stratégiques, parmi lesquelles l'aéroport international de Maiquetía et une partie du réseau de transport de Caracas. La reconstruction s'annonce longue et complexe dans un pays déjà fragilisé. Alors que les opérations de recherche se poursuivent et que la menace de nouvelles répliques demeure, le Venezuela fait face à l'une des crises les plus graves de son histoire récente, entre urgence humanitaire, désorganisation des services essentiels et immense défi de reconstruction.

R. N.

## «RIHLA» DU BALLET NATIONAL

### Entre traditions et modernité

Le spectacle «Rihla» (Voyage), nouvelle œuvre chorégraphique explorant la mémoire collective et l'identité algérienne à travers une esthétique mêlant danse, théâtre et musique, a été présenté jeudi soir à l'Opéra d'Alger devant un public nombreux.

Produit par le Ballet national de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, ce spectacle, écrit et mis en scène par Ayoub Nasserallah Belmehel, retrace le parcours initiatique d'un jeune artiste, Rahal, en quête de ses racines et de son identité. Dans une approche artistique contemporaine s'inspirant du riche patrimoine algérien, l'œuvre propose un voyage dans le temps et l'espace, revisitant des moments clés de l'histoire nationale



ainsi que des symboles et figures historiques et intellectuelles marquantes. Le spectacle réunit, entre autres, les comédiens Nasser Soudani (conteur) et Amel Faiza, ainsi que des danseurs et ballerines du Ballet national de l'Opéra d'Alger. Il offre une expérience immersive mêlant danse contemporaine, éléments du folklore algérien et musique traditionnelle et populaire exécutée en off. Sous un éclairage feutré et une scénographie riche en symboles liés au patrimoine et à l'histoire, «Rihla» met en valeur la diversité culturelle algérienne à travers des tableaux illustrant différents costumes et danses traditionnelles du pays. Le conteur Nasser Soudani donne voix à un

texte narratif revisitant des étapes majeures de l'histoire de l'Algérie et de son patrimoine culturel, en interaction directe avec les danseurs, créant ainsi un espace poétique et vivant.

Le metteur en scène a indiqué que «Rihla» est un projet artistique porté par de jeunes talents du Ballet de l'Opéra d'Alger, ayant nécessité trois mois de préparation, et visant à soutenir la jeune création artistique tout en valorisant la diversité culturelle algérienne dans une forme contemporaine. Produit sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le spectacle «Rihla» entamera prochainement une tournée nationale à travers plusieurs villes d'Algérie.

## LANCEMENT DE LA LIGNE ALGER-LUANDA

### Air Algérie ouvre une nouvelle ère africaine

Le Groupe Air Algérie a annoncé, hier, le lancement officiel de sa première liaison aérienne reliant Alger à Luanda, capitale de l'Angola. Cette nouvelle desserte s'inscrit dans la stratégie de la compagnie nationale visant à renforcer sa présence sur le continent africain et à élargir son réseau international. Cette initiative, précise le communiqué du groupe aérien, intervient dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ainsi que des conclusions de la visite officielle du président angolais en Algérie, au cours de laquelle l'ouverture de cette ligne avait été actée. L'objectif

affiché est de renforcer l'ouverture de l'Algérie sur son environnement africain, de dynamiser les échanges économiques et humains avec les pays du continent et de consolider le rôle du pays en tant que hub régional du transport aérien. Air Algérie souligne que cette nouvelle liaison s'inscrit également dans sa stratégie de développement de son réseau international, avec un accent particulier sur les marchés africains à fort potentiel. Elle vise à répondre à la demande croissante en transport aérien et à offrir des solutions de mobilité plus flexibles et de meilleure qualité au profit des voyageurs, des opérateurs économiques et

de l'ensemble de sa clientèle. La compagnie estime que cette ouverture constitue un apport qualitatif à son réseau, en facilitant la circulation des personnes et en favorisant les échanges entre l'Algérie et l'Angola, tout en soutenant les opportunités de coopération dans divers secteurs. À travers cette nouvelle desserte, la compagnie réaffirme sa volonté de renforcer sa présence à l'échelle continentale et internationale et de consolider son rôle dans la promotion de la mobilité, du développement et du rayonnement de l'Algérie comme porte d'entrée stratégique vers l'Afrique.

## PARTENARIAT NUMÉRIQUE

### Alger et Pékin renforcent leur alliance

La ministre, haut-commissaire à la Numérisation, Meriem Benmouloud, a reçu Lan Fo'an, ministre et vice-président du bureau de la commission centrale du Parti communiste chinois chargé des affaires financières et économiques, en visite officielle en Algérie. Selon un communiqué du Haut-Commissariat à la numérisation, les deux parties ont examiné les moyens de renforcer leur coopération dans les domaines des centres de données, des infrastructures numériques, du cloud computing, de l'intelligence artificielle et des projets numériques d'intérêt commun. Cette rencontre traduit la volonté des deux pays d'approfondir leur partenariat afin d'accompagner la transformation numérique et de renforcer leur souveraineté numérique.